

APPROCHE PAR GRANDES DYNAMIQUES TRANSVERSALES DU TERRITOIRE

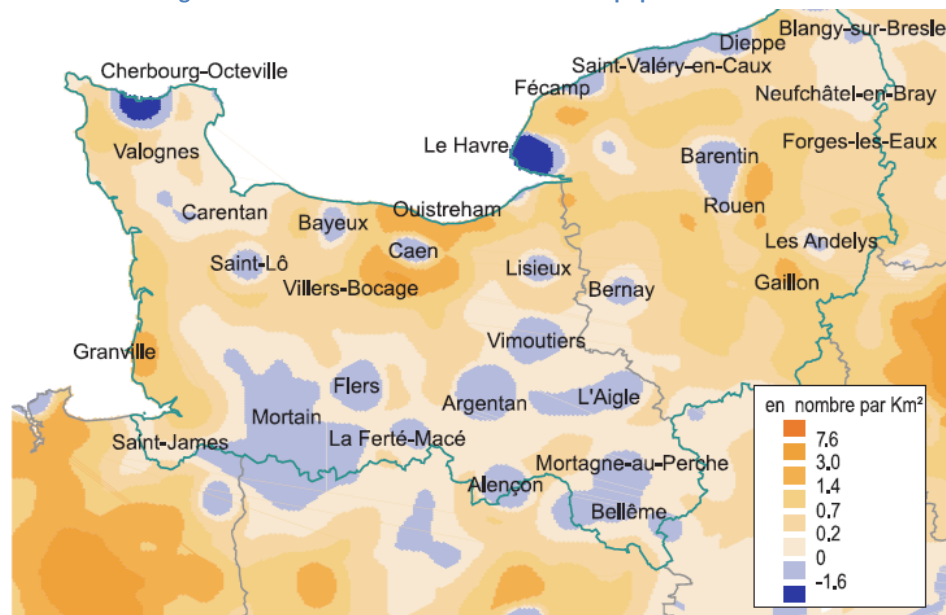
1 Les dynamiques sociodémographiques

1.1 Composition de la population

Données –clés

- La Basse-Normandie compte **1 477 000 habitants en 2011**, ce qui représente 2,34 % de la population française sur 3,2 % du territoire métropolitain.
- Le dernier recensement montre une **nette décroissance de la population des principales villes au profit de leur couronne périurbaine entre 1999 et 2009** : Caen : – 4 000 habitants, Cherbourg : – 3 000 habitants, Alençon : – 1 600 habitants, Saint-Lô : – 1 200 habitants
- La région a une **faible densité de population** : 83,2 habitants au km² en 2011 (114 habitants au km² en France métropolitaine) **avec des disparités fortes entre le littoral, les grandes villes et le milieu rural.**
- **35 % des habitants vivent dans un espace à dominante rurale**, pour 18 % en France métropolitaine (2006)
- **43% des habitants vivent en milieu périurbain** en 2008 (4^{ème} rang)
- 24,7% des habitants ont 65 ans et plus en 2008. Selon les estimations de l'Insee, ils pourraient représenter 30 % en 2040 (contre 25,6 % au national)
- 24,4 % des habitants ont moins de 20 ans en 2008. Si les tendances se poursuivent, ils représenteront 21,8 % en 2040 d'après les estimations de l'Insee.
- **51,6 % des habitants sont des femmes** en 2009 (taux similaire au niveau national)
- Un taux brut de natalité de 11,4 pour 1000 habitants en 2009 (France : 12,9 pour 1000 habitants) place la Basse-Normandie au 13^{ème} rang
- **Les étrangers représentent moins de 2 % des Bas-Normands** (20^{ème} rang), la moitié d'entre eux venant de l'Union européenne.

Figure 2 : Évolution annuelle de la densité de population entre 1999 et 2008



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008

© IGN - Insee Basse-Normandie 2011

1.2 Dynamiques migratoires

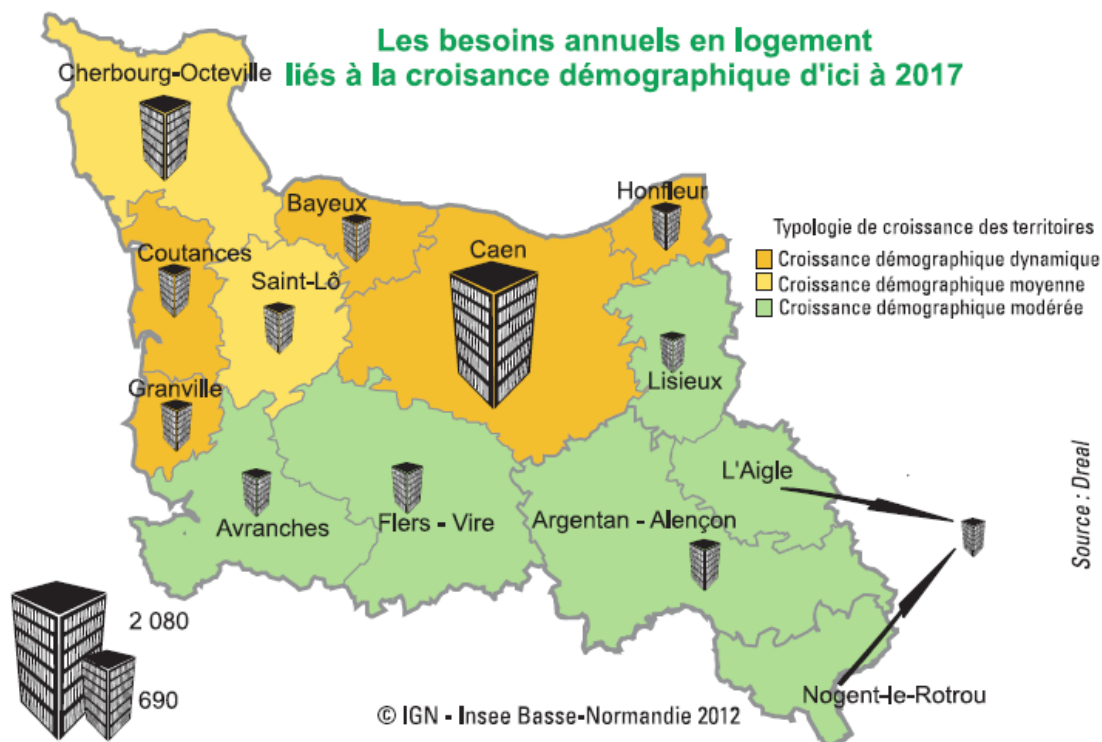
Données –clés

- La région a perdu 9 % de ses jeunes entre 1999 et 2008 (20^{ème} rang) mais se place au 7^{ème} rang pour les personnes âgées de plus de 60 ans qui viennent s'installer.
- Les nouveaux résidents représentent un peu plus de 7 % de la population bas-normande. Sur la frange littorale, cette part atteint 10 %.
- La Basse-Normandie fait partie des 7 régions les plus prisées par les personnes âgées.
- Si un quart des nouveaux arrivants sont nés en Basse-Normandie, près de 10 % des personnes qui se sont installées en Basse-Normandie depuis 1999 viennent d'un pays étranger, surtout du Royaume-Uni.

1.3 Logement et habitat

Données –clés

- **78% de résidences principales**
- 17,4% de logements sociaux pour 100 résidences principales en 2010
- 15,8% de résidences secondaires (et logements occasionnels) : + 8,2% entre 1998 et 2008
- **70% du parc de logements est constitué de maisons (8^{ème} rang), contre seulement 54% en France.**
- 28% des logements concernent des appartements, concentrés surtout en ville et en bord de mer
- 64,1% des logements locatifs sociaux sont des logements collectifs
- 21% de logements sociaux proposés à la location ont été construits après 1990

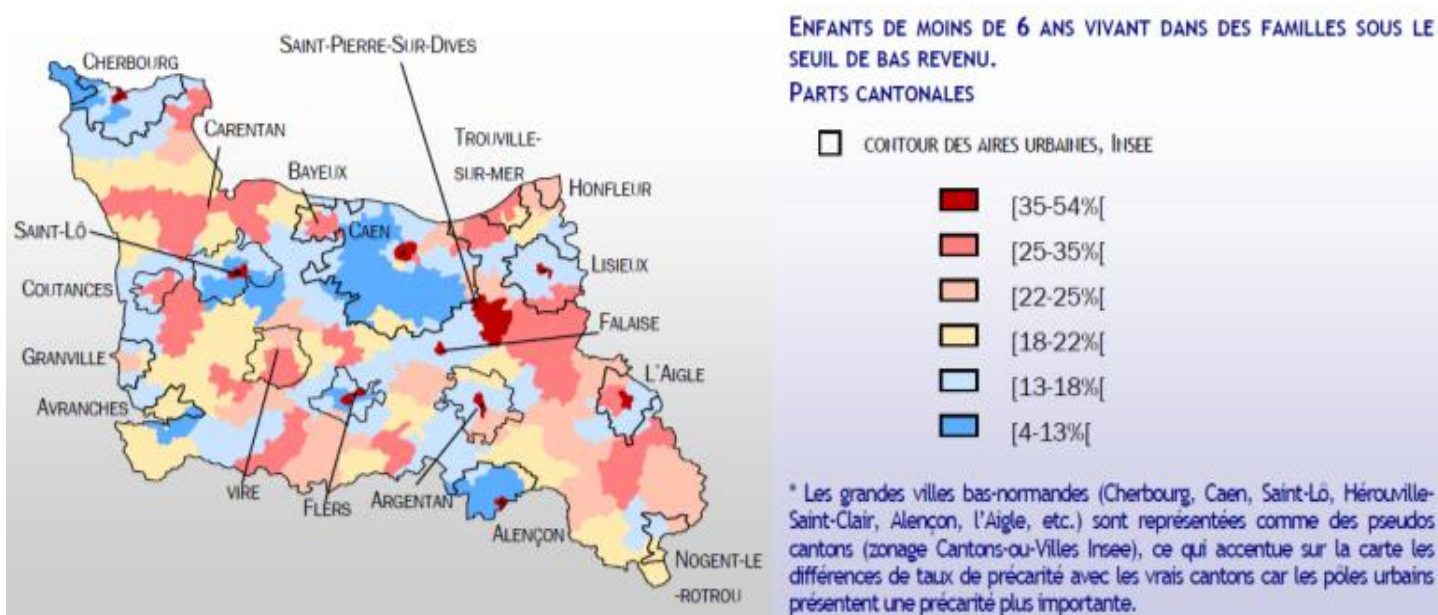


1.4 Situation sanitaire et sociale de la population

Données –clés

- Une position médiane vis-à-vis de 2 indicateurs synthétiques : le 16^{ème} rang pour l'indice de développement humain (IDH) et le 12^{ème} rang pour l'indice de santé sociale (ISS) en 2008
- **Une espérance de vie des Bas-Normands au niveau de la moyenne nationale, malgré une mortalité prématurée qui reste élevée.**
- **Un taux de chômage élevé de 8,8 % en 2011, notamment chez les jeunes de moins de 25 ans**
- **19,1% des demandeurs d'emploi bas-normands en 2011 sont des seniors**
- Un nombre d'allocataires de minima sociaux particulièrement important, 22 818 adultes handicapés touchant l'AAH sur la Basse-Normandie
- **Un niveau de salaires nets particulièrement bas** : le revenu disponible médian des Bas-Normands (18 200 euros) figure parmi les plus faibles des 22 régions métropolitaines (20^{ème} rang)
- **13 % des Bas-Normands vivent en dessous du seuil de pauvreté (12^{ème} rang) en 2009**
- Le taux de pauvreté des familles monoparentales est plus élevé que la moyenne nationale : 33% contre 30% d'après les dernières données INSEE disponibles
- **Près d'un jeune de moins de 20 ans sur 5 est pauvre en Basse-Normandie**
- **23,2% des enfants de moins de 6 ans allocataires CAF ou MSA vivent sous le seuil de pauvreté**
- Un taux de couverture de la population par la CMU complémentaire (4,8%) qui reste inférieur au taux national (6,4%)
- Une offre de soins déficitaire : **264 médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2012 (16^{ème} rang) alors que la moyenne nationale s'établit à 306,7**
- Un taux de décès avant 65 ans imputable à l'alcool de 4,4 pour 10 000 habitants contre 3,6 au niveau national

La pauvreté des enfants de moins de - 6 ans en Basse-Normandie



Source : *Les conséquences de la pauvreté des familles sur les enfants*, Comité Régional de coordination de l'Observation médico-sociale, sociale et sanitaire de Basse-Normandie (CRCOM3S), septembre 2010.

1.5 Formation et qualification de la population

Données –clés

- **Dans la population de plus de 15 ans non scolarisée, 21, 9% sont sans diplôme** (contre 19,1 % au national, plaçant la région au 18^{ème} rang)
- En 2008, **un quart des bacheliers bas-normands ont décroché un bac professionnel** (2^{ème} rang), **43 % des élèves se sont orientés vers des filières professionnelles** (2^{ème} rang)
- Le taux d'accès des chômeurs de plus de 26 ans à une formation professionnelle est de 13,2% en 2007 contre 7,3% en France (3^{ème} rang)
- En 2009, **6 % des jeunes de 16 à 25 ans sont apprentis** (6^{ème} rang)
- Dans le 2nd degré, 7 % des collégiens et des lycéens sont scolarisés en sections européennes (1^{er} rang), une part élevée qui dénote une ouverture internationale de la Basse-Normandie
- Présence de toutes les filières de formation : enseignement général, agricole et maritime
- Perte de près de 2% des effectifs étudiants depuis 2006 contre une hausse au niveau national

1.6 L'égalité entre les hommes et les femmes

Alors que les femmes ont massivement investi le marché du travail et que leur niveau d'éducation a rejoint voire dépassé celui des hommes, les inégalités professionnelles persistent entre les femmes et les hommes.

2 Les dynamiques spatiales et environnementales

2.1 Une occupation du territoire marquée par une forte présence de l'agriculture et confrontée à l'étalement urbain

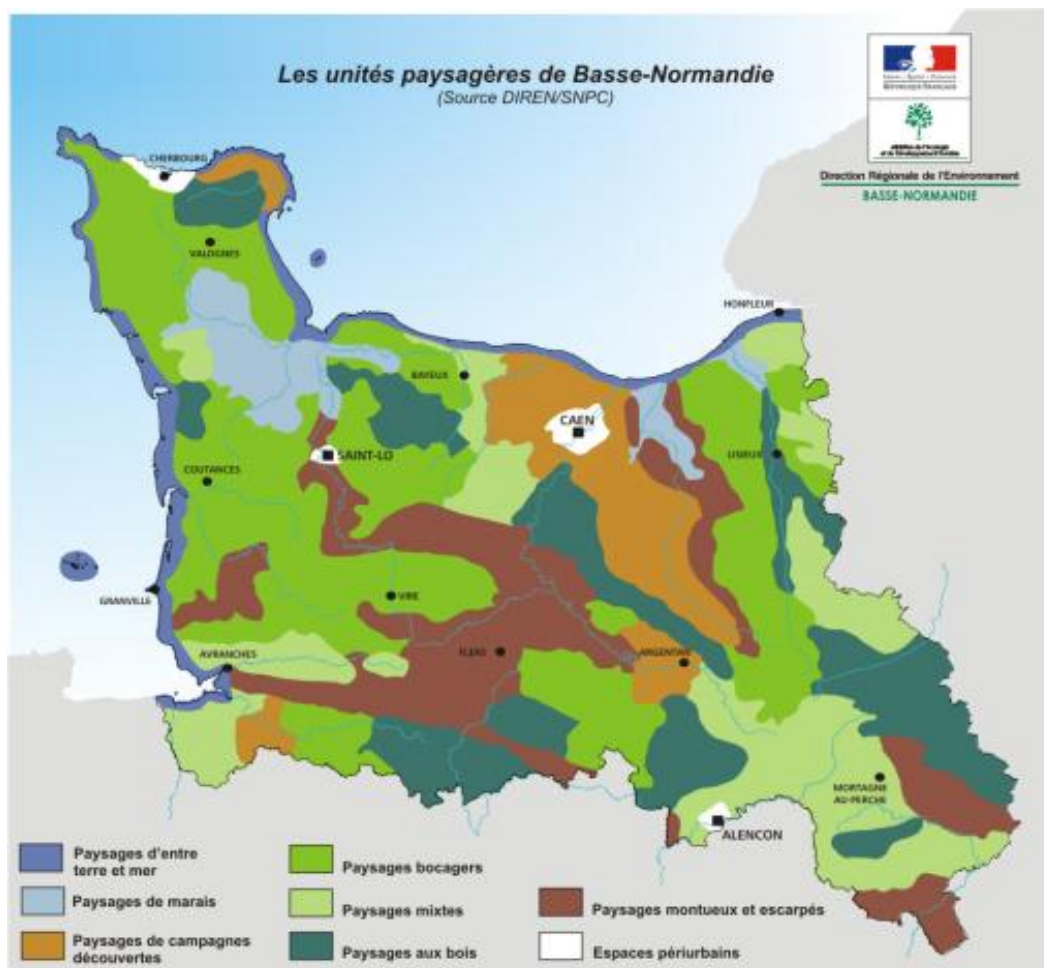
Données –clés

- **Le territoire couvre 17 740 km² soit 3,28% du territoire national**
- **La superficie agricole utilisée couvre 76 % du territoire régional**, ce qui place la Basse-Normandie au **1^{er} rang des régions françaises** (50 % en France)
- Majoritairement composé de terres d'élevage et de cultures, **le territoire bas-normand comprend seulement 11% de forêts** (+6% entre 2006 et 2010), soit le 20^{ème} rang national
- **Les espaces artificialisés couvrent 9,2 % du territoire régional en 2010, en forte progression (8,9% en 2006)** : en 4 ans, 7 000 ha agricoles ont été urbanisés, en particulier dans la Manche. A Caen, pour chaque habitant supplémentaire entre 2001 et 2009, 1 246 m² ont été urbanisés
- **20% du littoral est artificialisé**

2.2 Des paysages diversifiés constitutifs du patrimoine naturel et culturel régional¹

Données –clés

- **3 Parcs Naturels Régionaux (PNR) recouvrent 23% du territoire régional**, plaçant la Basse-Normandie au 6^{ème} rang
- **2 sites inscrits** au patrimoine mondial
- plus de **2 000 sites protégés**
- **18 000 sites archéologiques recensés**, dont un château médiéval tous les 17 km²
- 3 pays d'art et d'histoire (PAH) en zone rurale développant notamment la thématique paysage
- 2 secteurs sauvegardés
- une vingtaine de zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ou aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)
- **39% du territoire est composé de surfaces toujours en herbe en 2011 (contre 18% en France métropolitaine)**
- **linéaire de haies de 123 400 km (à plus ou moins 9 500 km)**, ce qui la place au **1^{er} rang national**.
- Un chevelu hydrographique dense (26 000 km de cours d'eau)
- 11% du territoire est recouvert de forêts (20^{ème} rang)



¹ Les données présentées dans la partie ci-après sont majoritairement issues du *Profil Environnemental Régional, 2012, DREAL*»

2.3 Une région exposée aux risques naturels et aux risques technologiques²

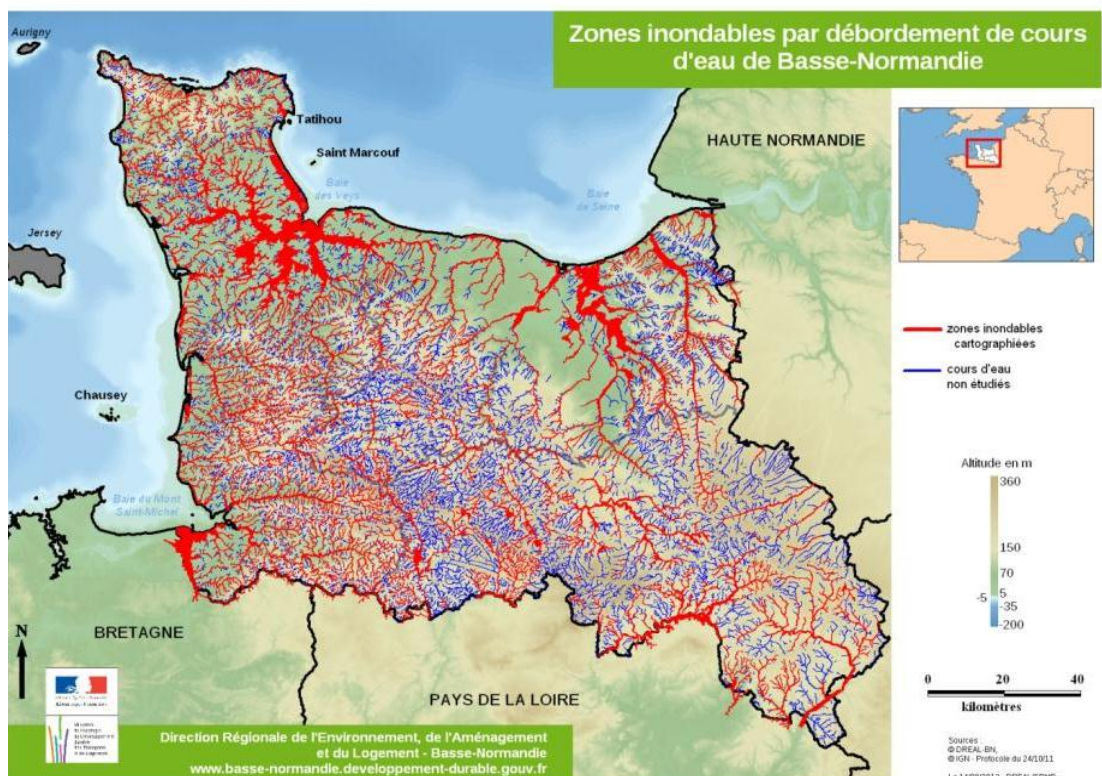
Données –clés

- **27% des côtes bas-normandes sont touchées par des phénomènes d'érosion.** La conjonction de phénomènes d'érosion et d'accrétion sur un linéaire littoral réduit peut aussi être observée, comme c'est le cas dans le havre de Régneville.
- **La densité d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) est légèrement supérieure à la moyenne nationale (0,86 ICPE pour 10 km² contre 0,7 au national en 2010)**
- **52 % des ICPE concernent l'élevage en 2010**
- **1620 communes concernées par le risque inondation (soit 90 % des communes)**

Érosion côtière

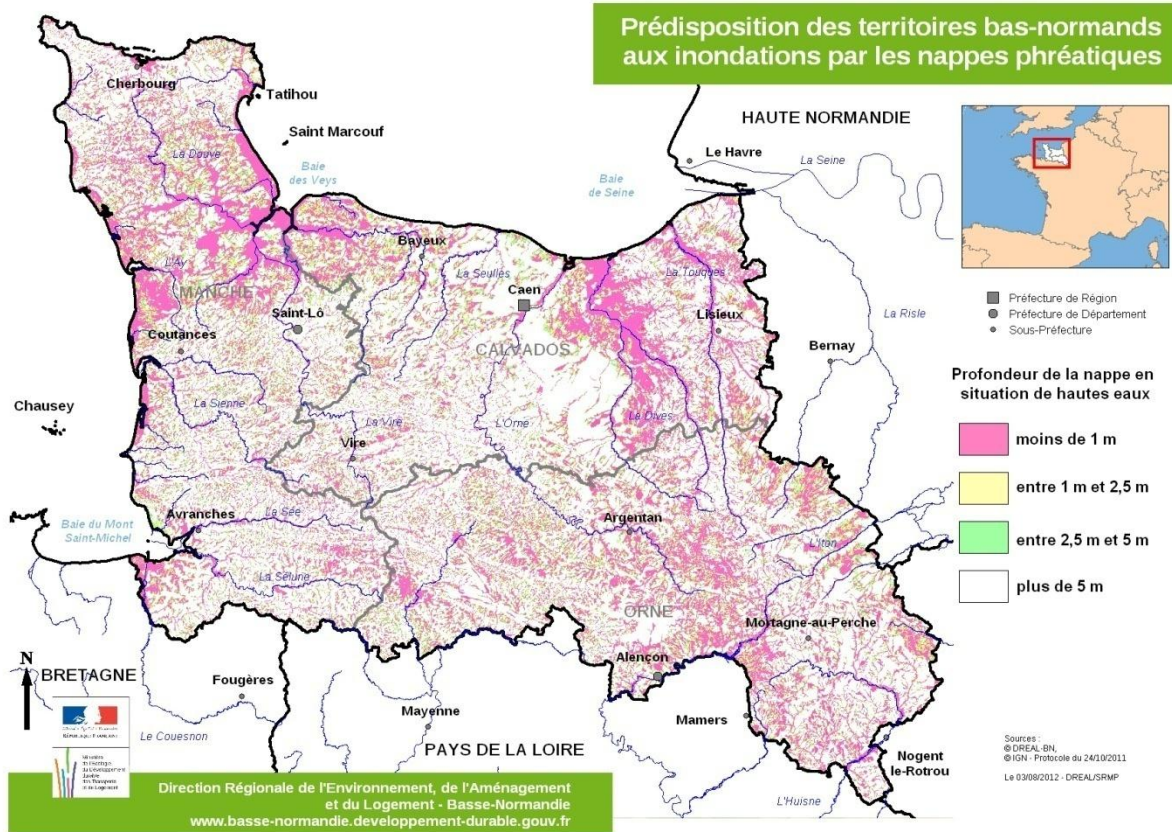


Zones inondables par débordement de cours d'eau de Basse-Normandie



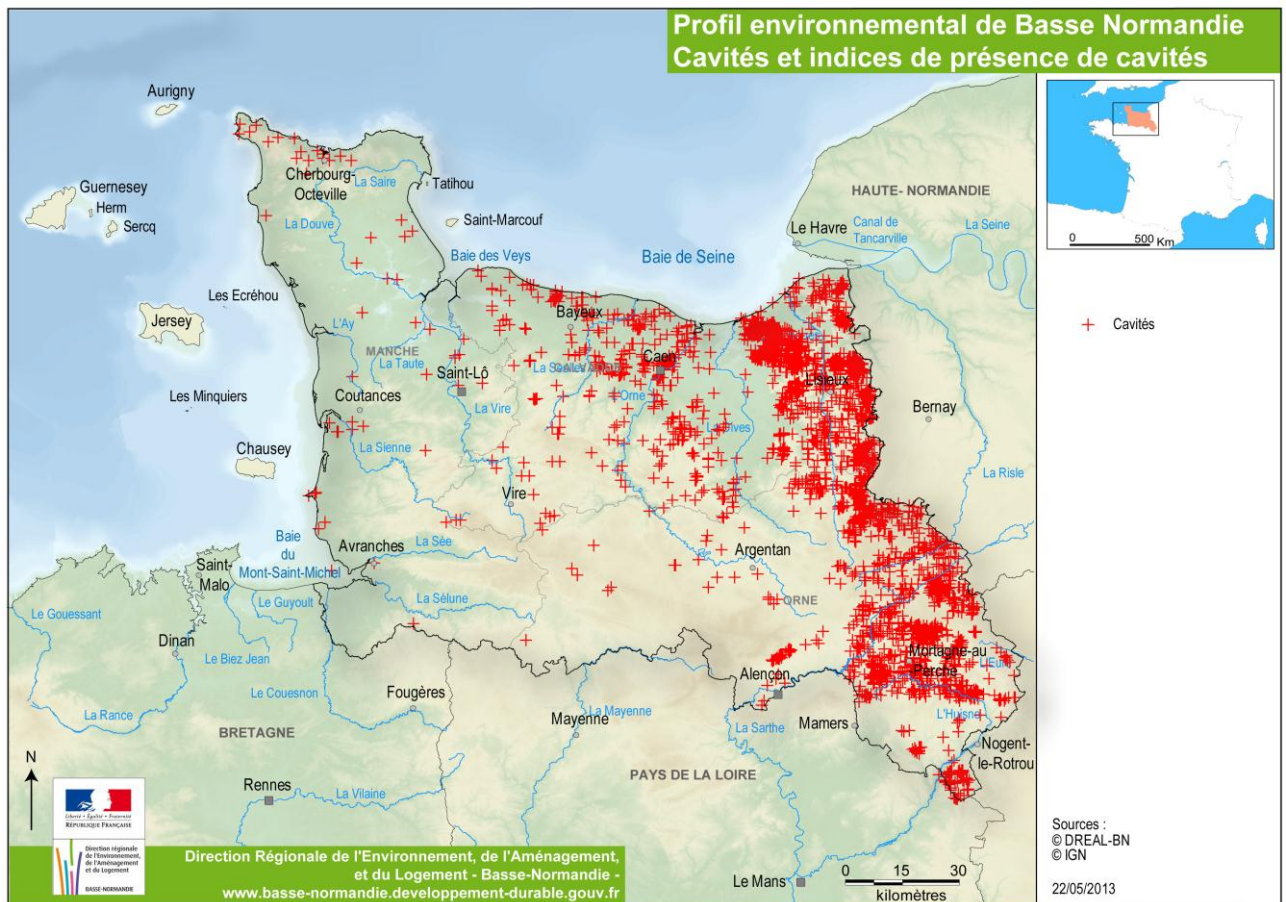
Source : DREAL - Profil environnemental de Basse-Normandie

² Les données présentées dans la partie ci-après sont majoritairement issues des rapports « DREAL, Profil Environnemental Régional, 2012 » et « DREAL, Etude sur l'adaptation de la Basse-Normandie au changement climatique- Rapport d'étape, avril 2011 ».

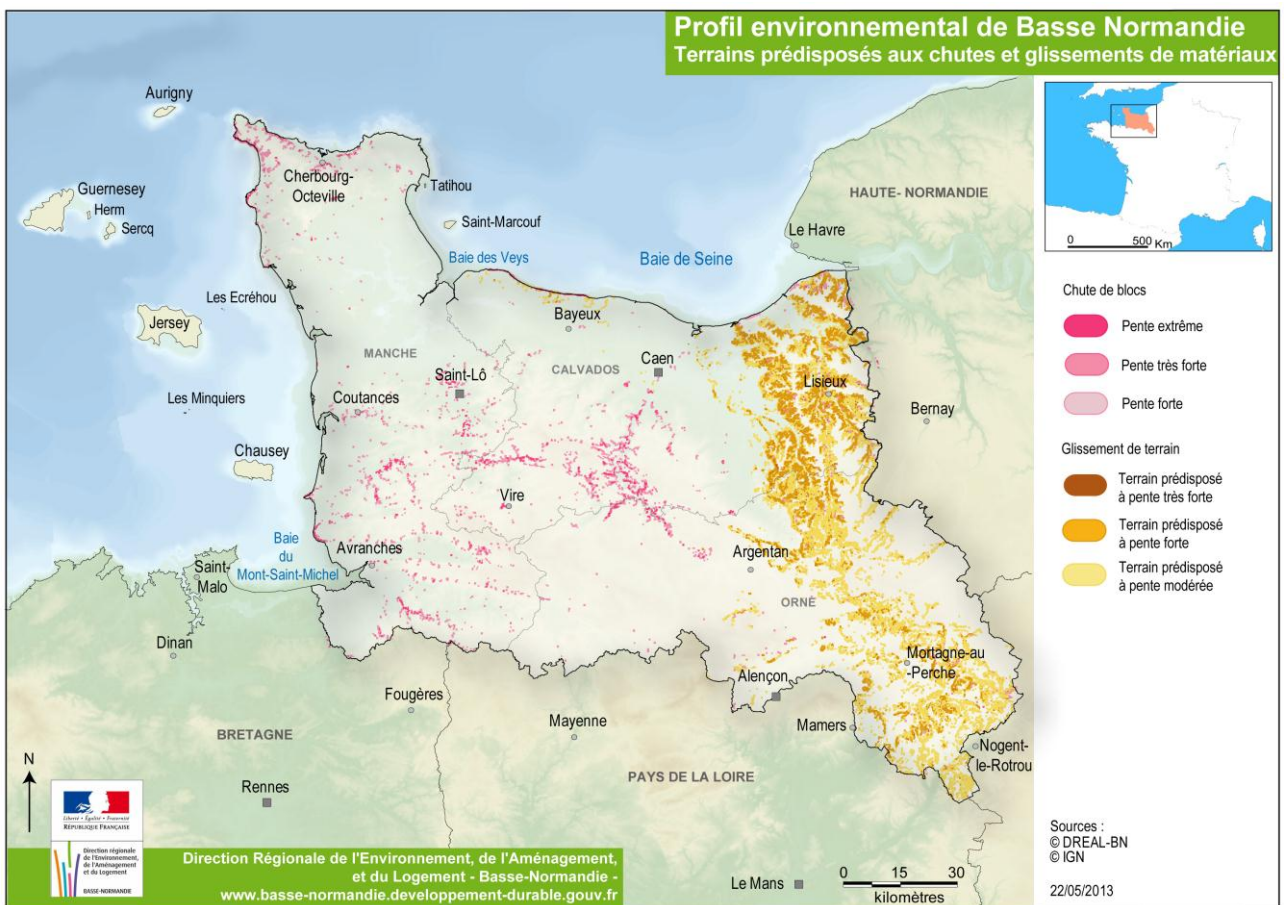
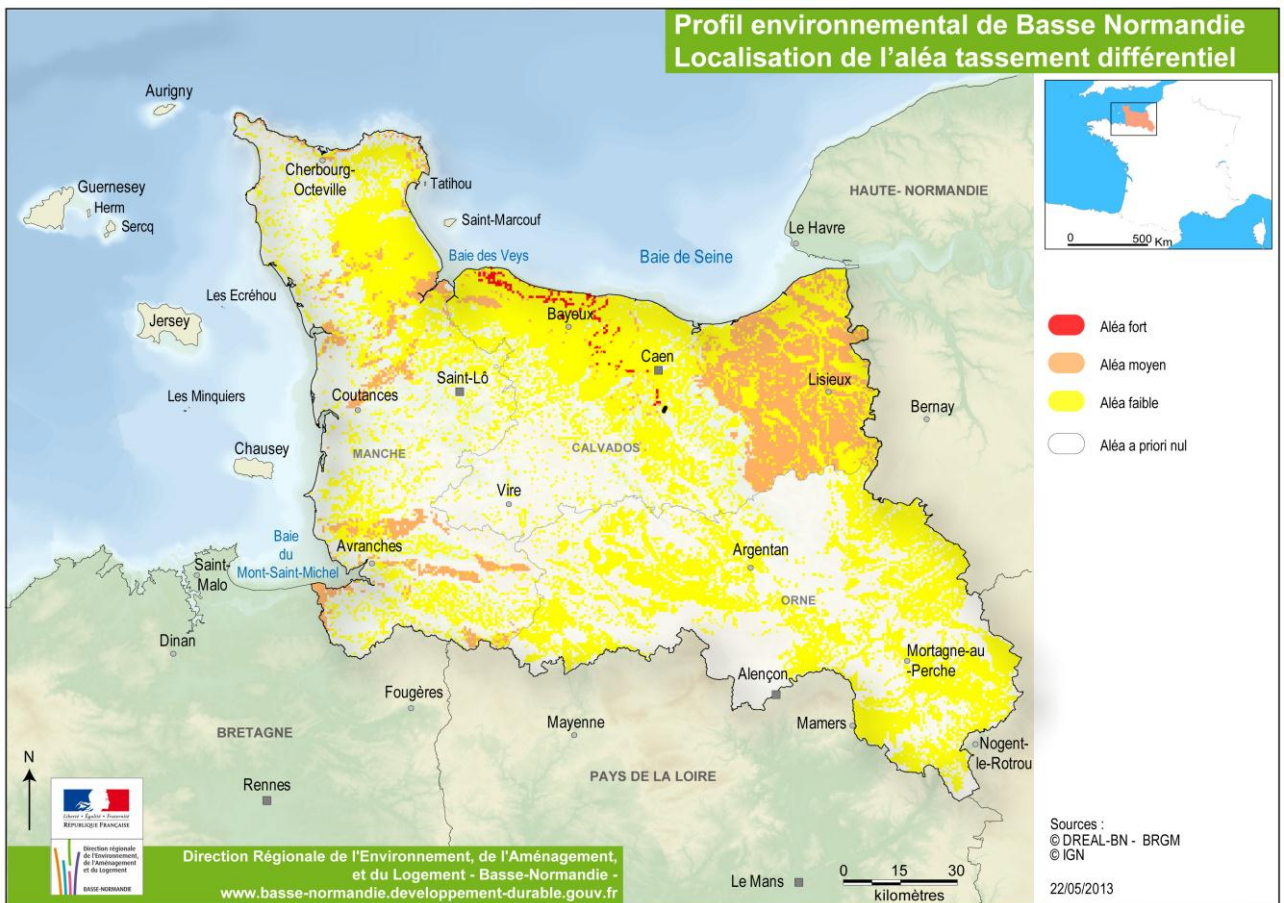


Source : DREAL - Profil environnemental de Basse-Normandie

Carte cavités



Source : DREAL - Profil environnemental de Basse-Normandie



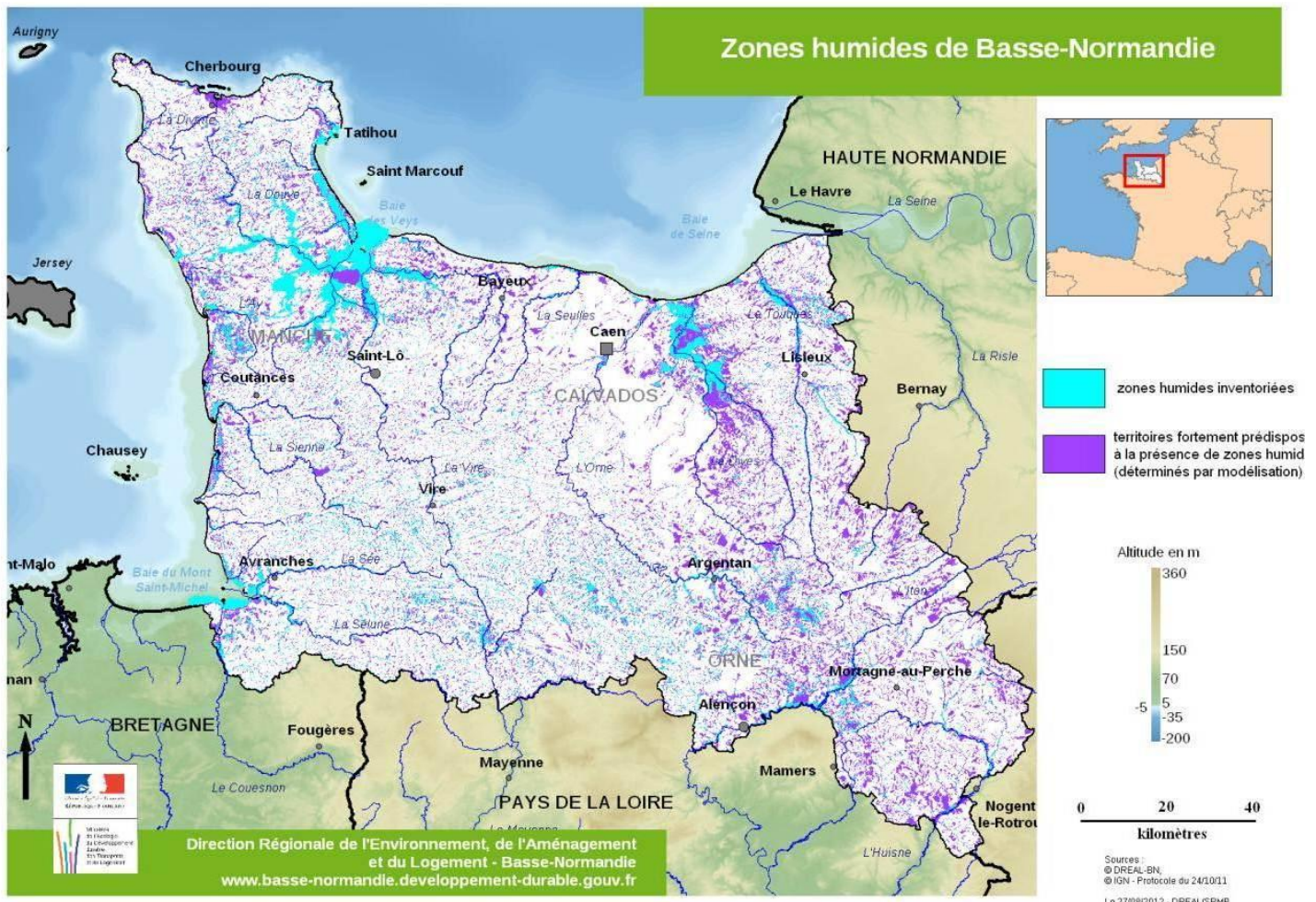
2.4 Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles

La biodiversité générale conditionne les capacités de résilience du milieu par ses fonctionnalités écologiques (nourriture, vie des sols, épuration des eaux...).

Données-clés

- **18% du territoire bas-normand est couvert par des ZNIEFF** (24% en France métropolitaine) en 2011
- 23% du territoire est occupé par des PNR en 2009, plaçant la Basse-Normandie au 6^{ème} rang de la France métropolitaine
- **7,4% du territoire est composé de zones Natura 2000**, plaçant la Basse-Normandie au 16^{ème} rang
- **39% du territoire est composé de surfaces toujours en herbe en 2011** (contre 18% en France métropolitaine)
- 4% du territoire est artificialisé en 2011 (5% au national)
- **8,5% du territoire est composé de zones humides**

Zones humides de Basse-Normandie



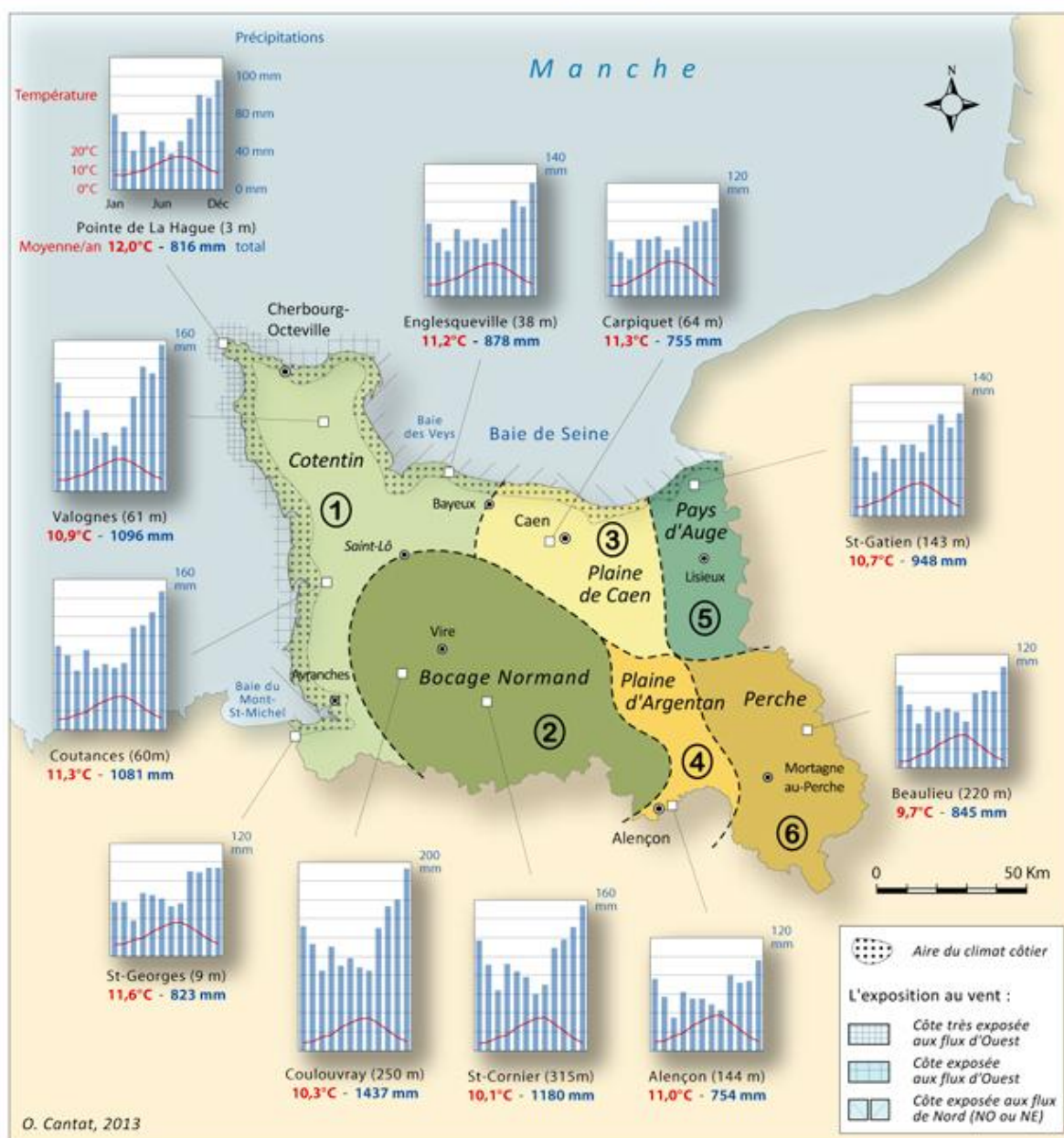
Source : DREAL - Profil environnemental de Basse-Normandie

2.5 Lutte contre le changement climatique et adaptation

Données –clés

- La Basse-Normandie se place au 7^{ème} rang pour la consommation d'énergie : 2,4 tonnes d'équivalent / pétrole par an et par habitant.
- La région se place au 10^{ème} rang pour sa consommation d'énergie dans le résidentiel et le tertiaire
- Les émissions bas-normandes de gaz à effet de serre s'élèvent en 2009 à 16,3 millions de tonnes équivalent CO₂.
- La région se classe parmi les 10 premières régions les plus émettrices de gaz à effet de serre (GES) par habitant
- La région se classe au 21^{ème} rang en nombre de jours de dépassement pour la pollution de l'air en zone urbaine en 2008.
- La production d'énergie renouvelable en Basse Normandie s'élève à 4 252 GWh en 2009 hors agrocarburant, dont 91% pour la production de chaleur

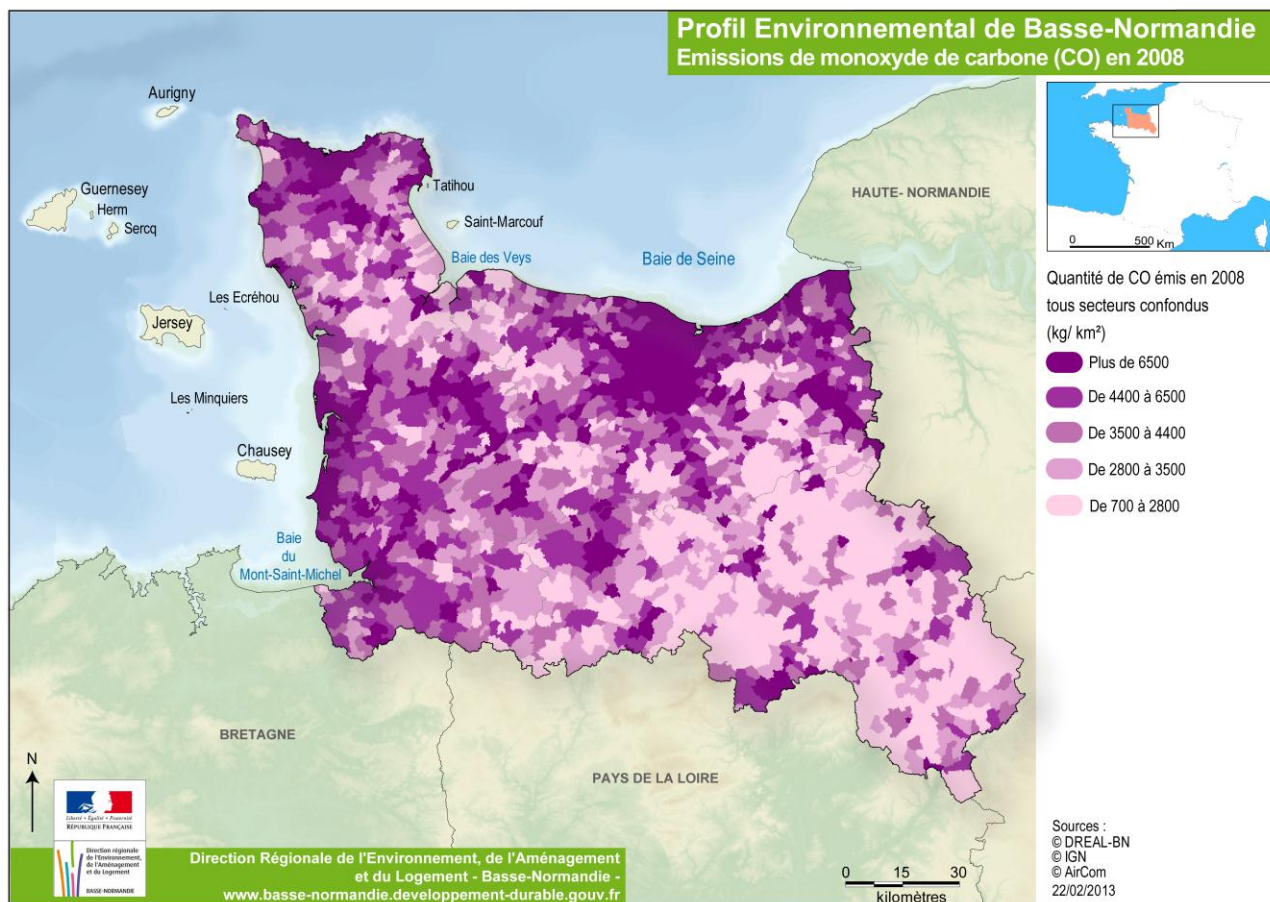
Profil Environnemental de Basse-Normandie Les principaux ensembles climatiques



2.6 Qualité de l'air : une vigilance nécessaire³

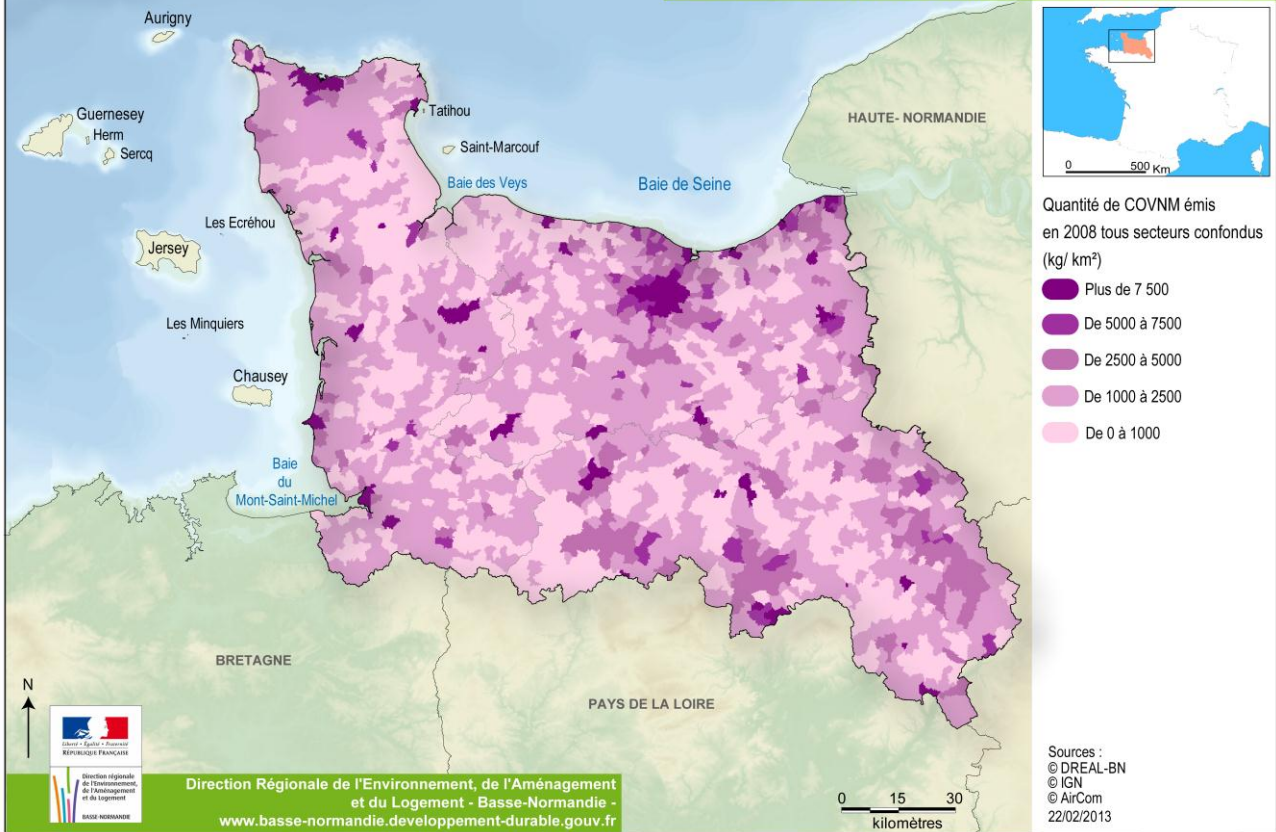
Données –clés

- La pollution de l'air aux particules fines et à l'ozone constitue une entrave importante à la qualité de l'air en Basse-Normandie. Elle est notamment le fait du transport, de l'agriculture et du chauffage individuel. Les communes sensibles (au nombre de 77) représentent 3,6% de la surface de la région et la population concernée constitue 31,7% de la population régionale
- Les niveaux moyens de pollution restent encore importants et dépassent dans certaines stations les objectifs de qualité fixés, c'est le cas pour le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines (PM₁₀).

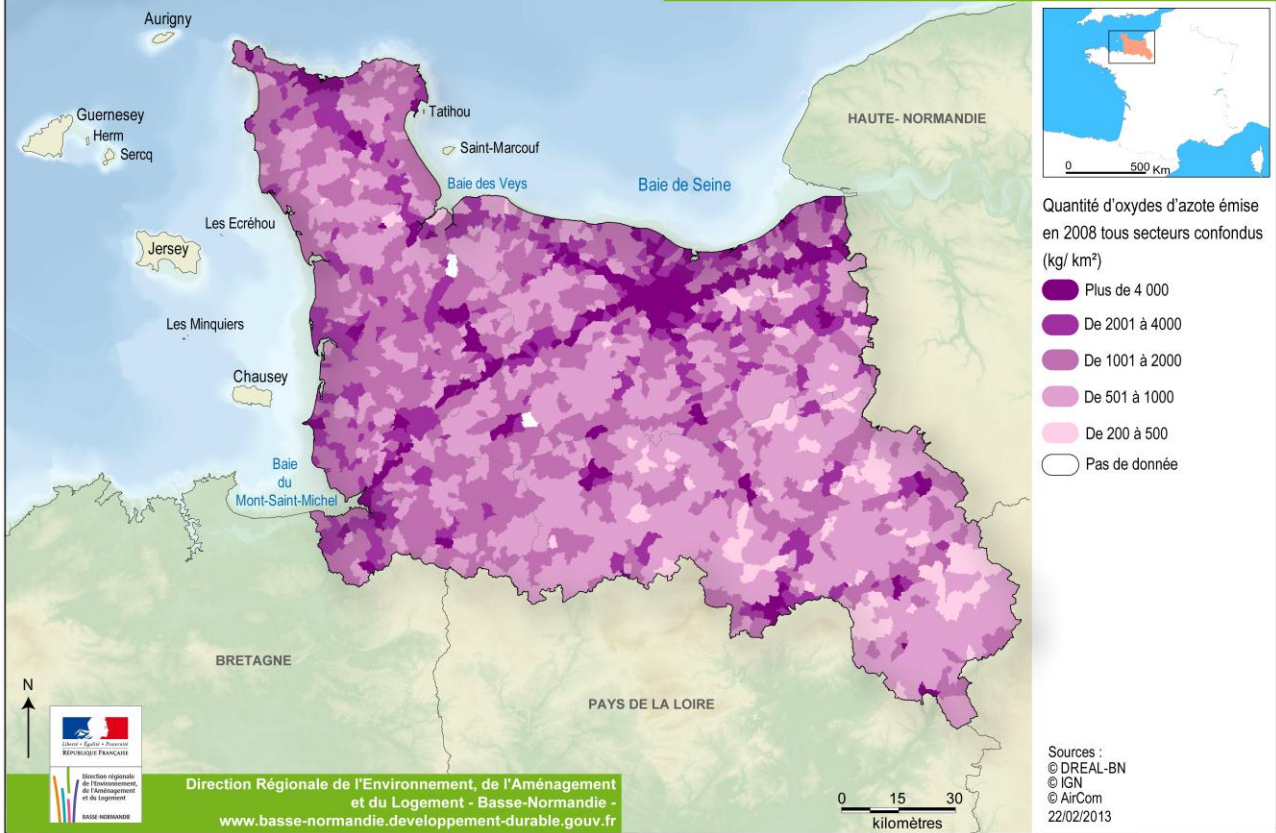


³ Les données présentées dans la partie ci-après sont majoritairement issues du profil environnemental régional de Basse-Normandie, 2012 ».

Profil Environnemental de Basse-Normandie
Emissions de composés organiques volatiles non méthaniques



Profil Environnemental de Basse-Normandie
Emissions d'oxydes d'azote (NOx) en 2008



3 Les dynamiques économiques

3.1 La création de richesse en Basse-Normandie

Données –clés⁴

- **Le PIB de la Basse-Normandie** est de 34,9 milliards d'euros en 2009, soit :
 - 1,9% du PIB de France métropolitaine (18^{ème} rang)
 - 2,6% du PIB de la province
- Il a augmenté de 6,6% entre 2005 et 2009, contre une augmentation de :
 - 10,3% à l'échelle de la France métropolitaine (18^{ème} rang)
 - 9,3% à l'échelle de la province
- **Le PIB régional par habitant** est de 23 737 euros par habitant en 2009, contre une moyenne de :
 - 29 897 euros par habitant à l'échelle de la France métropolitaine (18^{ème} rang)
 - 25 949 euros / habitant à l'échelle de la province
- Il a augmenté de 5,5% entre 2005 et 2009, contre une augmentation de :
 - 7,8% à l'échelle de la France métropolitaine
 - 6,8% à l'échelle de la province
- **Le PIB régional par emploi** est de 61 431 € en 2009, contre une moyenne de :
 - 75 251 euros / emploi à l'échelle de la France métropolitaine (22^{ème} rang national)
 - 68 253 euros / emploi à l'échelle de la province
- Il a augmenté de 6,5% entre 2005 et 2009, contre une augmentation de :
 - 8,8% à l'échelle de la France métropolitaine
 - 8,1% à l'échelle de la province
- **Une économie à faible valeur ajoutée**
- Une **économie résidentielle importante** qu'il convient de concilier avec l'économie productive
- Une **économie faiblement internationalisée malgré une évolution récente encourageante**
 - Près des **trois quart des échanges bas-normands se font au sein de l'Union européenne, majoritairement avec l'Allemagne.**
 - Les exportations de la Basse-Normandie ont affiché une bonne progression entre 2005 et 2010 (+19%), soit le 5^{ème} rang en France métropolitaine

Les principaux partenaires commerciaux de la Basse-Normandie

Principaux clients	Part des exportations régionales en 2009	Principaux fournisseurs	Part des importations régionales en 2009
Allemagne	15,90%	Allemagne	15,1%
Belgique	11,30%	Italie	10,4%
Espagne	10,40%	Belgique	8,8%
Royaume-Uni	9,80%	Espagne	8,2%
Italie	8,60%	Pays-Bas	7,7%

Source

: Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

⁴ Sources : données INSEE (traitement CESER Basse-Normandie pour le calcul du rang régional)

3.2 La structure des activités économiques en Basse-Normandie

Données – clés⁵

- **L'agriculture représente :**
 - 3% du PIB régional en 2008, contre 2% à l'échelle de la France métropolitaine
 - 4,90% des emplois totaux, contre 2,6% à l'échelle nationale
- **L'industrie représente :**
 - 17% du PIB régional en 2008, contre 14% à l'échelle de la France métropolitaine
 - 28% des emplois salariés non marchands, contre 21% à l'échelle de la France métropolitaine
- **Le secteur de la construction représente :**
 - 9% du PIB régional en 2008, contre 7% à l'échelle de la France métropolitaine
 - 11% des emplois salariés non marchands, contre 9% à l'échelle de la France métropolitaine
- **Les services marchands représentent :**
 - 46% du PIB régional en 2008, contre 56% à l'échelle de la France métropolitaine
 - 61% des emplois salariés non marchands, contre 70% à l'échelle de la France métropolitaine
- **Les services administrés** contribuent à 25% du PIB régional, contre 21% à l'échelle de la France métropolitaine
- **41% des emplois totaux relèvent de l'économie résidentielle**
- 12,3% des emplois relèvent de **l'économie sociale et solidaire** en 2011
- 75% des salariés relevant de l'économie sociale et solidaire concernent des **associations**.
- **Le panorama des activités maritimes est marqué par une grande diversité** (pêche et aquaculture, activités portuaires, tourisme, nautisme, EMR, etc.) qui en fait un secteur économique clé en termes de richesse et d'emplois

3.3 Les pôles et clusters d'excellence

Données-clés

- **Cinq pôles de compétitivité labellisés sont présents sur le territoire: Hippolia, Mer-Bretagne, Moveo, TES et Valorial**
 - 2 pôles de compétitivité exclusivement bas-normands : Hippolia et TES ;
 - 3 autres pôles de compétitivité interrégionaux ont un zonage étendu à la Basse-Normandie: Mov'eo, Valorial et Mer Bretagne.

Fin 2010, le pôle Mer Bretagne et la Région Basse-Normandie ont acté, dans le cadre d'une convention de partenariat, le principe de l'ouverture territoriale du pôle Mer Bretagne à la Basse-Normandie.

A noter aussi, le pôle NOVALOG qui a une petite extension territoriale en Basse-Normandie sur la rive gauche de l'estuaire de la Seine, mais aucune animation propre à la Basse-Normandie.
- **Filière automobile :**
 - 30 000 emplois
 - 170 entreprises
- **Filière agroalimentaire :**
 - 20 500 emplois
 - 7,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel
- **Filière électronique :**
 - 12000 emplois
 - 312 entreprises
- **Filière nautique :**
 - 3 900 emplois
 - 160 entreprises
- **Filière nucléaire :**
 - 10 000 emplois
- **Filière équine :**
 - 9 200 emplois
 - Cheptel de 100 000 chevaux
- **Filière aéronautique**
- **Filière de la sous traitance**
- **Filière logistique**

⁵ Sources : données INSEE (traitement CESER Basse-Normandie pour le calcul du rang régional)

- **Filière plasturgique**
- **Perspective d'un cluster relatif aux énergies marines renouvelables (éoliennes, hydroliennes)**

Une économie structurée autour de 4 filières historiques au poids encore prépondérant : l'agroalimentaire, l'automobile, l'électronique et le nautisme. Deux filières fortement ancrées sur le territoire en cours de structuration : le nucléaire et l'équin. D'autres filières, émergentes sur le territoire, sont considérées comme porteuses...

Exemples de pôles de compétitivité et de réseaux d'excellence associés dont les compétences peuvent se recouper

Filières	Pôles de compétitivité labellisés	Réseaux d'excellence associés
Agroalimentaire	Valorial	ANEA
Automobile	Mov'eo	ARIA
Nautisme	Mer Bretagne	Filière nautique normande

3.4 Le tissu d'entreprises bas-normand

Données –clés

- En 2009, **125 000** établissements sont **actifs** sur le territoire bas-normand, dont **24 % exerçant une activité dans l'agriculture et la pêche (4^{ème} rang)**.
- **La part des TPE** est de 93% du total des établissements de Basse-Normandie en 2009⁶ :
 - 8^{ème} rang comparativement aux autres régions françaises (22 régions)
 - 3^{ème} rang comparativement aux autres régions jumelles (8 régions)
- **La part des entreprises de 0 salarié** est de 64,9% du total des établissements de Basse-Normandie en 2009 :
 - Part légèrement supérieure à la France métropolitaine (64,5%)
 - Part légèrement supérieure à la France de province (64,5%)
- **La part des établissements de 1 à 10 salariés** représente 28,5% du total des établissements en Basse-Normandie en 2009
 - Part identique à la France métropolitaine (28,5%)
 - Part très légèrement inférieure à la France de province (28,6%)
- **La part des salariés travaillant dans des entreprises de plus de 100 salariés** représente 35% des salariés bas-normands en 2009 :
 - Part inférieure à la France métropolitaine (40,4%) et qui place la Basse-Normandie en 15^{ème} position
 - Part inférieure à la France de province (37%)
- **Le taux de création d'établissements** en Basse-Normandie en 2011 est de 13,7% :
 - Part inférieure à la France métropolitaine (15,6%) et qui place la Basse-Normandie à la 19^{ème} position
 - Part inférieure à la France de province (15,4%)
- **Plus de 10 000 entreprises marchandes** ont été créées en 2010 en Basse-Normandie
- **Le taux d'entrepreneuriat**, qui représente le nombre de créations d'entreprises en un an par la population active, en Basse-Normandie, en 2009, est de 1,5%, **bien en-deçà de la moyenne en France métropolitaine (2,2%)**
- **Le taux de survie des entreprises à 5 ans** des entreprises créées en 2002 est de 59,3% en 2010 en Basse-

⁶Sources : données INSEE (retraitement CESER Basse-Normandie pour le calcul du rang régional)

Normandie : (6^{ème} place nationale)

- Taux largement supérieur à la moyenne de la France métropolitaine (53%)
- Taux largement supérieur à la moyenne de la France de province (54%)

- **Le nombre de projets IDE** en Basse-Normandie sur la période 2007-2011 est de 22 (18^{ème} place des régions métropolitaines)
 - Sur la période 2007-2011, le nombre de projets IDE en France métropolitaine est de 2 694
 - Le nombre de projets IDE en Basse-Normandie sur la période 2007-2011 représente moins de 1% des projets IDE en France métropolitaine
- **Le nombre d'emplois créés par les IDE** en Basse-Normandie sur la période 2007-2011 est de 455 (20^{ème} place des régions métropolitaines)
 - Sur la période 2007-2011, le nombre d'emplois créés par les IDE en France métropolitaine est de 68 891
 - Le nombre d'emplois créés par les IDE en Basse-Normandie sur la période 2007-2011 représente moins de 1% des emplois créés par les IDE en France métropolitaine

Un tissu d'entreprises composé très majoritairement de petites structures.

Un poids relativement faible des grandes entreprises malgré la présence de quelques très grands établissements et une dynamique à la hausse.

Des entreprises fortement dépendantes de centres de décisions extérieurs à la région.

Des entreprises plutôt résistantes et un nombre limité de défaillance.

Des bons résultats en matière de transmission d'entreprises menacés par le vieillissement de la population.

Établissements industriels de plus de 1 000 salariés

Raison sociale	Ville	Activité	Effectif
CogemaAREVA NC	Beaumont-Hague (50)	Fabrication et transformation de matière nucléaire	3 156
Peugeot Citroën Automobiles SA	Cormelles-le-Royal (14)	Fabrication d'équipements automobiles	2 714
Renault Trucks	Blainville-sur-Orne (14)	Construction de véhicules automobiles	2 577
DCNS	Cherbourg-Octeville (50)	Construction de navires civils	2 100
Faurecia Sièges d'Automobile	Flers (61)	Fabrication d'équipements automobiles	1 600
Société Normande de Volaille	Chapelle d'Andaine (61)	Production de viandes de volailles	1 140
Robert Bosch Electronique S.A.S	Mondeville (14)	Fabrication d'équipements automobiles	1 077
ACOME	Romagny (50)	Fabrication de fils et câbles isolés	1 017

Source : Annuaire des entreprises de France, 2009

3.5 Les caractéristiques de la masse salariale bas-normande

Données –clés⁷

- La **part des actifs** en Basse-Normandie est de 71,1 % en 2009 (contre 71,7 % pour la France) :
 - 63,7 % d'actifs ayant un emploi (contre 63,3 % pour la France):
 - 7,4 % de chômeurs (contre 8,4 % pour la France)
- La **part des inactifs** en Basse-Normandie est de 28,8% en 2009 (contre 28,3 % pour la France) :
 - 9,8% d'élèves, d'étudiants et de stagiaires non rémunérés (contre 10,4 % pour la France)
 - 10,9% de retraités ou préretraités (contre 8,7 % pour la France)
 - 8,1% d'autres inactifs (contre 9,1 % pour la France)
- Les **agriculteurs exploitants** représentaient 4,9% de l'emploi total en 2008 en Basse-Normandie :
 - Part largement supérieure à la moyenne nationale (2,6%)
 - Ce qui place la Basse-Normandie à la 5^{ème} position des régions françaises
- Les **artisans, commerçants et chefs d'entreprise** représentaient 6,6% de l'emploi total en 2008 en Basse-Normandie :
 - Part supérieure à la moyenne nationale (6%)
- Les **cadres et professions intellectuelles supérieures** représentaient 10,1% de l'emploi total en 2008 en Basse-Normandie :
 - Part largement inférieure à la moyenne nationale (16,1%)
 - Ce qui place la Basse-Normandie à la dernière position des régions françaises
- Les **professions intermédiaires** représentaient 22,7% de l'emploi total en 2008 en Basse-Normandie :
 - Part légèrement inférieure à la moyenne nationale (24,9%)
- Les **employés** représentaient 29% de l'emploi total en 2008 en Basse-Normandie :
 - Part légèrement inférieure à la moyenne nationale (28,5%)
- Les **ouvriers** représentaient 27,8% de l'emploi total en 2008 en Basse-Normandie :
 - Part largement supérieure à la moyenne nationale (22,6%)
 - Ce qui place la Basse-Normandie à la sixième position des régions françaises
- Le **taux d'emploi féminin** est de 59,4% en 2007 en Basse-Normandie :
 - Taux très légèrement supérieur à la moyenne nationale (59,2%)
- Le **taux d'emploi des 55-64 ans** est de 34,4% en 2007 en Basse-Normandie :
 - Taux inférieur à la moyenne nationale (37,7%)
- **Des tensions identifiées dans 40% des recrutements malgré une augmentation globale des projets de recrutement**
 - ¾ des besoins de main d'œuvre se concentrent sur les activités de service
 - De moins en moins d'entreprises recrutent, mais elles recrutent de plus en plus

Une masse salariale reflétant le poids relativement important mais néanmoins en diminution de l'agriculture et de l'industrie dans l'économie régionale.

Des emplois peu qualifiés et un faible taux d'encadrement.

L'économie bas-normande est globalement affectée par une progression des difficultés de recrutement (40,1% des projets de recrutements de la région sont réputés difficiles à concrétiser), des difficultés qui augmentent de 7,5 points par rapport à 2011. Les difficultés sont particulièrement importantes :

- *Dans le secteur de la construction, avec près de 64 % d'embauches délicates ;*
- *Dans les petits établissements de moins de 10 salariés, avec plus de 50% d'embauches délicates.*

⁷ Sources : données INSEE (traitement CESER Basse-Normandie pour le calcul du rang régional)

4 Les dynamiques de l'excellence et de la connaissance

4.1 Offre et demande régionales en matière d'enseignement supérieur

Données –clés

- **36 000 étudiants en 2010**, soit 1,6% des effectifs nationaux et 2,4% de la population régionale
- 24 000 étudiants inscrits à l'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN)
- Perte de près de 2% des effectifs étudiants depuis 2006 contre une hausse au niveau national
- **26 sites universitaires** assurant un maillage territorial
- 6^{ème} rang national pour le taux d'accès au baccalauréat et le taux de réussite au baccalauréat
- **16,6 % des étudiants sont en 2^{ème} et 3^{ème} cycle (20,6 % en France)**
- Relativement faible taux de poursuite post-baccalauréat (71% contre 74,5% au niveau national) des lycéens bas-normands
- **un nombre d'étudiants quittant leur formation de 2^{ème} et 3^{ème} cycle le plus élevé de France métropolitaine**
- 32% des effectifs étudiants sont boursiers contre 28% au niveau national
- la part des étudiants internationaux inscrits à l'université (8,4%) est plus faible qu'au niveau national
- Un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche voté en assemblée plénière du conseil régional le 29 mars 2012 qui établit des objectifs prioritaires du CRBN et rédigé en concertation avec les acteurs régionaux de l'enseignement supérieur.

Une offre de formation supérieure variée qui maille l'espace régional

Une baisse globale des effectifs dans les établissements de formation supérieure malgré un bon taux de succès au baccalauréat

Un solde migratoire négatif d'étudiants

4.2 Offre régionale de recherche

Données –clés

- L'effort de recherche représente 1,1% du PIB
- **En 2009, 4 600 personnes travaillent dans la R&D**
- Une des plus fortes croissances d'effectifs de chercheurs publics depuis 2003 (+6%)
- 50 unités de recherche dont 22 labellisés par les grands organismes.
- **Les domaines de recherche d'excellence en Basse-Normandie sont multiples**
- Pour la période 2012-2016, une structuration du paysage régional de la recherche autour de 3 thèmes fédérateurs et 7 thématiques de recherche, relayés par un cadre stratégique partagé : le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- la Basse-Normandie représente 1,15% de la production scientifique nationale (hors SHS) pour 1,2% des chercheurs de la recherche publique nationale
- Un poids scientifique des publications de recherche important dans 3 domaines : biologie santé, physique-chimie et matériaux, Systèmes et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC)
- 78% de l'ensemble des unités de recherche évaluées ont été notées A+ ou A sur les aspects de qualité et de production scientifiques.
- **9 projets ont été retenus dans le cadre du PIA**
- **2 infrastructures de recherche de pointe à l'échelle mondiale, le GANIL et CYCERON.**

Des capacités de recherche sises sur des moyens limités et tirées par le dynamisme de la recherche publique.

Des acteurs diversifiés, dotés d'équipements de pointe et de compétences reconnues mais insuffisamment structurés autour d'une stratégie de smart specialization

Tous les grands domaines sont représentés. Difficultés à rayonner sur un nombre restreint et différenciant d'axes de recherche, excepté sur la recherche fondamentale en matière de physique nucléaire, qui s'appuie sur l'équipement du GANIL, mondialement reconnu et bientôt sur l'accélérateur SPIRAL2

4.3 Stratégie et performance de la valorisation de la recherche et des transferts de technologie

Données –clés⁸

- L'UCBN a géré en 2010, 177 contrats de recherche dont 51 avec le privé pour un peu plus d'un million d'euros
- Les thèses CIFRE sont en forte augmentation depuis 2006 (+37%) : en 2009, 22 conventions ont été conclues
- Les recettes des prestations de CYCERON s'élèvent à 1M€ par an
- 2 laboratoires mixtes public-privé
- Une valorisation de la recherche éclatée : 25 ETP répartis au sein de 11 structures
- Faible implication des PME/PMI bas-normandes dans les projets FUI (Fonds Unique Interministériel) des pôles de compétitivité.

*Des réalisations en matière de valorisation de la recherche en décalage avec le potentiel de recherche.
Des liens insuffisants avec le tissu industriel local.*

4.4 La dynamique régionale d'innovation

Données –clés

- La population active bas-normande en sciences et technologie est de 36,5% en 2007, soit **l'équivalent de la moyenne européenne⁹ mais nettement inférieure au niveau national**
- L'indice de diversification du tissu productif bas-normand est de 1,59% : ce taux, supérieur à la moyenne française (1,32%) témoigne de la **faible spécialisation économique régionale et de l'étendue des pistes d'innovation.**
- 44% des PME bas-normandes ont un site internet (16^{ème} rang) et 81% d'entre elles ont accès à l'ADSL (15^{ème} rang métropolitain)
- **L'évolution du poids des PME** dans la R&D sur la période 2005-2009 constitue la **8^{ème} plus forte augmentation nationale** : leur dépense d'investissement a augmenté de 108,9%,
- 6 projets de création d'entreprises retenus au concours OSEO en 2010
- 137 brevets ont été déposés en 2009 : la Basse-Normandie se hisse au 14^{ème} rang rapporté au nombre d'emplois.

*Un environnement plutôt favorable à l'innovation malgré une structuration du tissu industriel marquée par un nombre insuffisant d'entreprises de taille intermédiaire et de grands groupes.
Incubation et essaimage : le maillon fort de la R&D en Basse-Normandie.
En termes de dépôts de brevets européens, la Basse-Normandie présente des résultats satisfaisants.*

⁸ La majorité des données utilisées dans cette partie sur la valorisation de la recherche est issue de l' « *Evaluation de la recherche publique et privée au profit des entreprises* », réalisée par Technopolis en avril 2012 et validée par le Conseil Régional et la Préfecture de région

⁹ Cet indicateur est issu du Manuel de Canberra, OCDE. Il comptabilise les actifs exerçant une profession scientifique et technique pour laquelle un diplôme de l'enseignement supérieur est exigé. Les domaines couverts sont vastes : de l'ingénierie aux sciences sociales en passant par la médecine et les sciences humaines

1 Les territoires infrarégionaux et leurs dynamiques

Synthèse de l'organisation infrarégionale de la Basse-Normandie



1.1 Les territoires urbains : un agrégat de territoires aux réalités différentes

Données –clés

- Avec seulement 12% de la surface régionale urbanisée en 2010, la Basse-Normandie se situe 10 points en dessous de la moyenne de France métropolitaine¹⁰.
- Un peu plus d'un habitant sur deux (55,3 %) dans les villes (73%¹¹. en moyenne nationale hors Ile-de-France)
- 4^{ème} région française pour le poids de sa population vivant en espace périurbain (43% en 2008), principal bénéficiaire de la croissance démographique bas-normande (+ 10% en une dizaine d'années)
- **27% de la population régionale vit dans l'aire urbaine caennaise** (contre 21% de la population bretonne dans l'aire de Rennes et 24% de la population de la région Pays-de-la-Loire dans celle de Nantes¹²).
- L'aire urbaine caennaise concentre près d'1 emploi sur 3 en Basse-Normandie et plus de 40% des cadres des fonctions métropolitaines.
- Avec environ 200 000 habitants, Caen se situe seulement au 35^{ème} rang des unités urbaines françaises, au même niveau que des villes comme Perpignan, Orléans ou Mulhouse.
- Elle ne se place qu'au 18^{ème} rang national en matière de richesse économique mesurée par le PIB en 2008.
- Les villes moyennes concentrent environ 1/3 de la population bas-normande, 37% des emplois régionaux (1^{er} rang national) et le tiers des emplois industriels de la région (1^{er} rang en France métropolitaine)¹³.

¹⁰ Source : INSEE Basse-Normandie, nouveaux contours urbains, octobre 2011

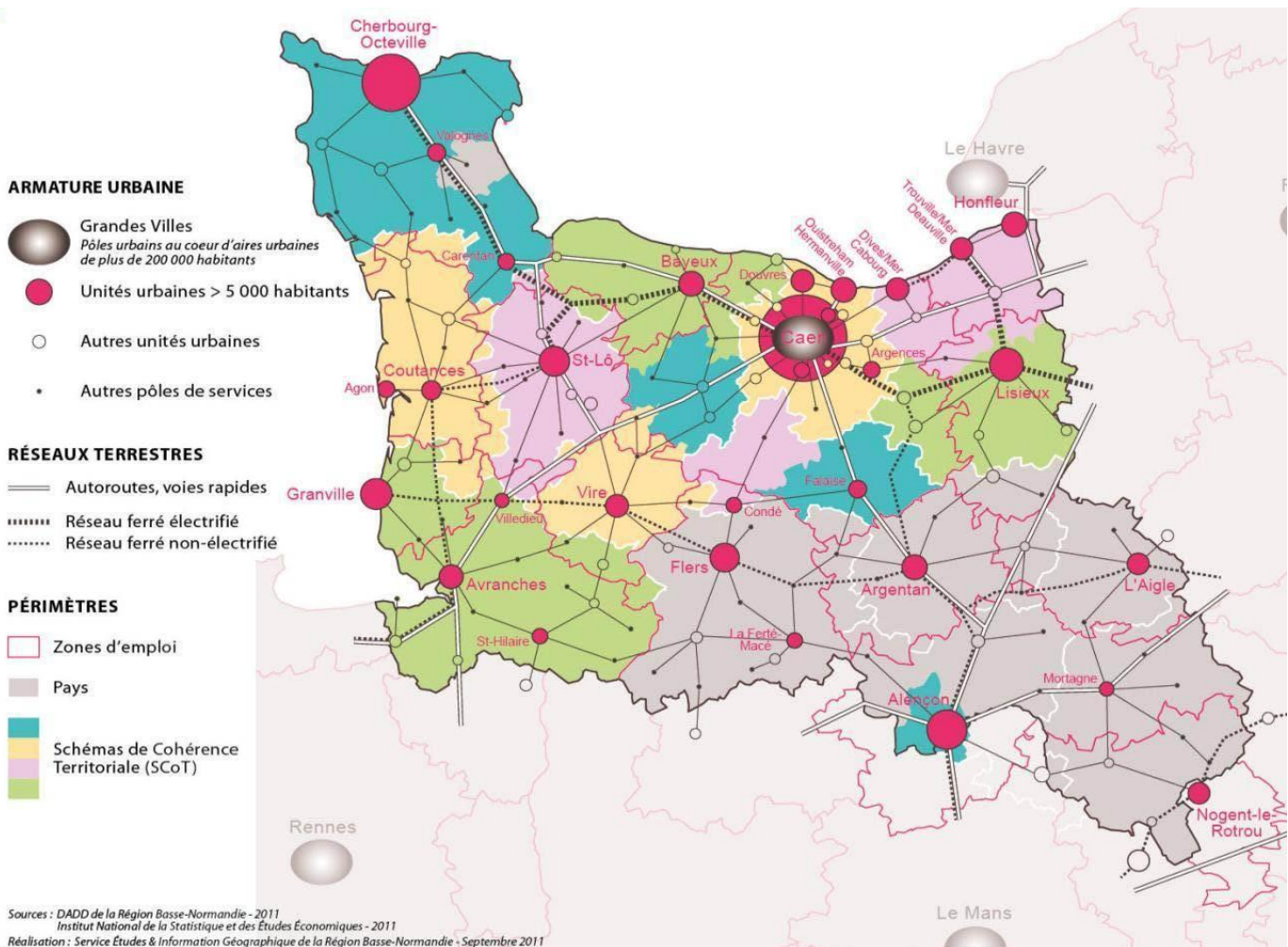
¹¹ idem

¹² Source : INSEE, recensement 2009, retraitement Ernst & Young

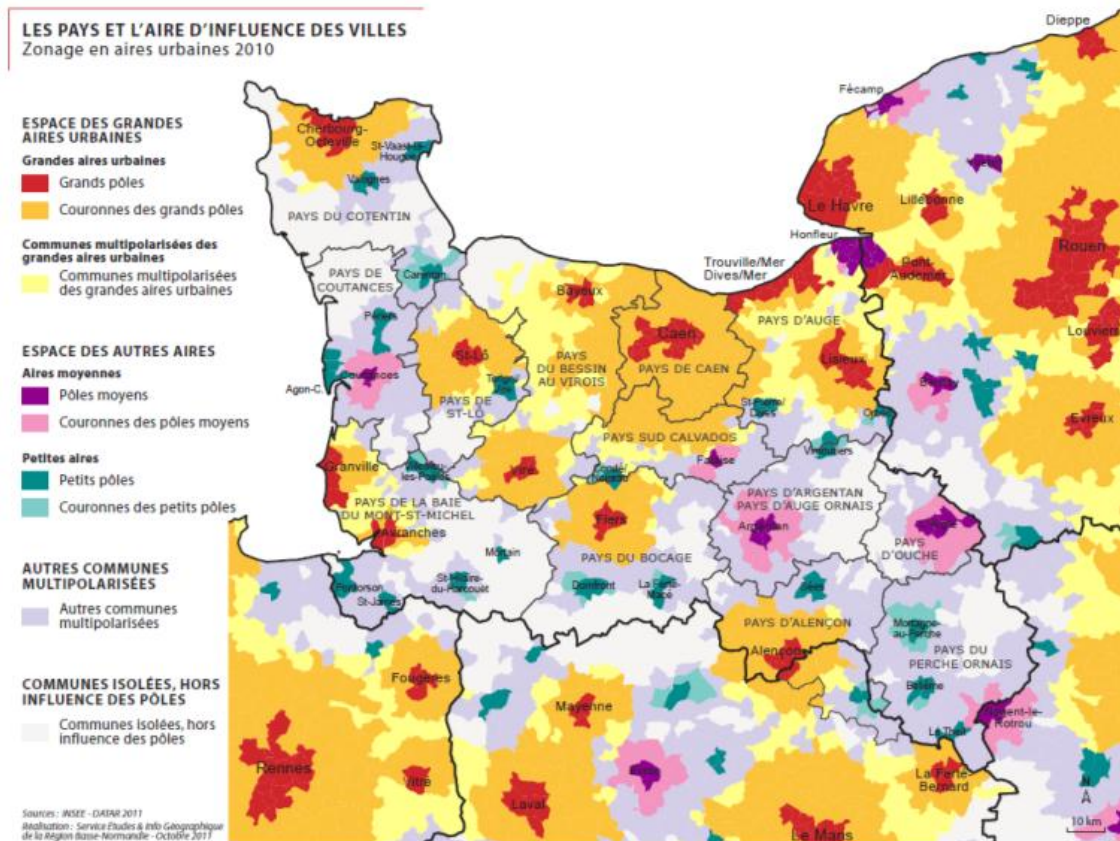
¹³ Source : Analyse CESER Basse-Normandie, L'avenir des villes moyennes dans le développement de la Basse-Normandie, décembre 2011

- Entre 1999 et 2008, les villes moyennes ont perdu 15 % de leurs emplois industriels, un recul plus marqué qu'à Caen et Cherbourg (- 9 %).
- La population vivant dans les zones urbaines sensibles (ZUS) en Basse-Normandie représentait 3,5% de la population totale en 2006 (7% à l'échelle nationale)¹⁴.
- 6 agglomérations bas-normandes sont concernées : Caen (y compris Hérouville-Saint-Clair), Saint-Lô, Cherbourg-Octeville, Alençon, Argentan et Flers.
- Plus d'un tiers des habitants des ZUS bas-normandes vivent en dessous du seuil de pauvreté (6ème rang national)
- 38% des élèves y sont en situation de retard scolaire en 6ème (5ème rang national)

L'armature des villes moyennes et des pôles structurants



¹⁴ Source : INSEE, recensement de la population 2006.



1.2 Des territoires ruraux prépondérants confrontés à d'importants défis et enjeux de développement

Données –clés

- 3^{ème} région rurale en France métropolitaine si l'on considère que seulement 55% de la population vit dans une unité urbaine¹⁵.
- entre 1982 et 1999, la population rurale stagnait alors qu'elle augmente de 0,3% par an entre 1999 et 2006¹⁶.
- 2^{ème} région de France concernant le poids de l'emploi en milieu rural : 17% en 2008
- un **poids historique de l'industrie** : en 2008, 44% des salariés industriels de la région exercent à la campagne (1^{er} rang parmi les régions françaises).
- Un taux de chômage dans les pôles d'emplois ruraux (11,6%) relativement plus élevé que pour l'ensemble de la Basse-Normandie (10,4%)¹⁷.
- **Un déficit de cadres et de diplômés** exerçant une profession intellectuelle supérieure : 6,4% des emplois contre 9,7% en moyenne régionale et 15,5% en France métropolitaine¹⁸
- Un déficit migratoire des jeunes de 15 à 24 qui quittent l'espace rural lors de la recherche du premier emploi ou pour poursuivre des études : 8,5% des 15-19 ans et 17,8% des 20-24 ans entre 2000 et 2006.
- Une faible densité de médecins généralistes¹⁹ :
 - Calvados : 161 généralistes pour 100 000 habitants (51^{ème} rang)
 - Manche : 145 généralistes pour 100 000 habitants (75^{ème} rang)
 - Orne : 135,2 généralistes pour 100 000 habitants (84^{ème} rang)

¹⁵ Source : données INSEE (traitement CESER Basse-Normandie pour le calcul du rang régional)

¹⁶ Source : INSEE, Territoires ruraux et pauvreté en Basse-Normandie, 2010

¹⁷ Source Insee, recensement de la population 2006

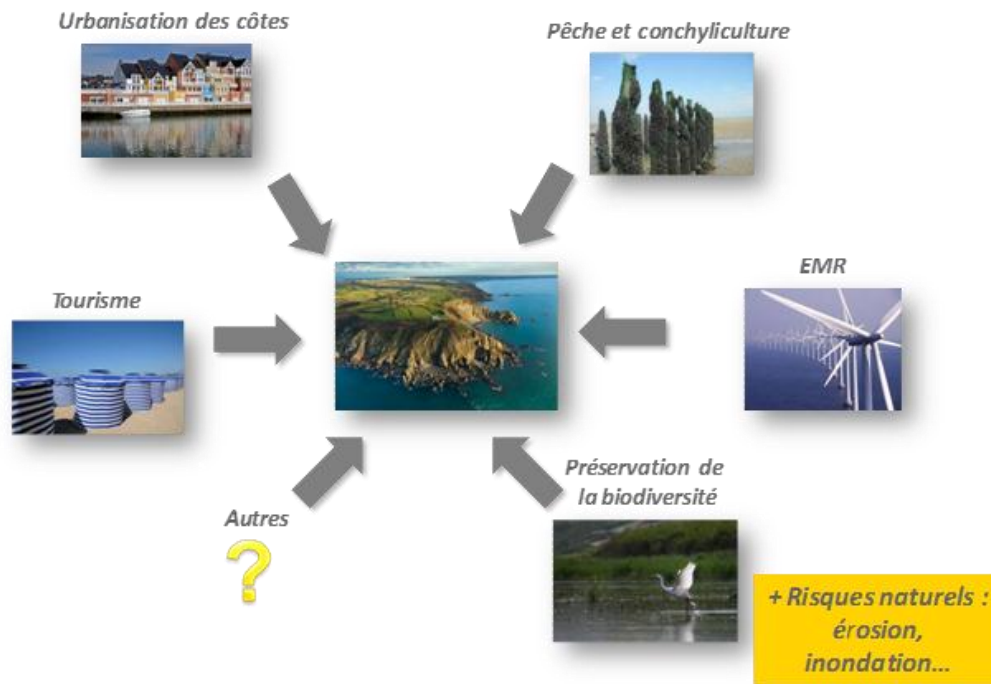
¹⁸ Source : INSEE, Territoires ruraux et pauvreté en Basse-Normandie, 2010

¹⁹ Source : La démographie médicale en Basse-Normandie et ses perspectives, rapport présenté au CESER par Bernard Charles en 2009

1.3 Des territoires littoraux au cœur de conflits d'usage de plus en plus marqués

Données –clés

- Avec 471 km de côtes le long de la Manche, la Basse-Normandie dispose de la 4^{ème} façade maritime sur 11 régions (derrière la Bretagne, PACA ou l'Aquitaine mais devant le Nord Pas de Calais ou le Poitou-Charentes)
- Son littoral est relativement densément peuplé : 19% de la population totale de la région²⁰
- Un espace très attractif, en particulier sur la Côte Fleurie, la Côte de Nacre et entre Avranches et Granville. Entre 2006 et 2010, près d'un nouvel arrivant sur 4 en Basse-Normandie s'est installé dans les espaces littoraux.²¹



1.4 Dynamiques de coopération infra-régionales

Données –clés

- Les communes bas-normandes comptent moins de 1 000 habitants en moyenne par commune, contre 2 500 en Bretagne et 1700 en France
- 98% des communes bas-normandes font partie d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Les EPCI couvrent 98% de la population régionale (86,5% à l'échelle nationale)²²
- les EPCI ont une taille limitée : 11 000 habitants et 137 km² en moyenne contre 20 000 habitants et 22 km² en moyenne à l'échelle nationale²³.
- en 2008, seulement 1 EPCI bas-normand sur 4 avait fait le choix de la Taxe Professionnelle Unique (47% à l'échelle nationale)²⁴
- 3 Parcs Naturels Régionaux (PNR)
- 13 Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT)
- 13 pays

²⁰ Source : données DREAL Basse-Normandie

²¹ Source : données et analyse INSEE, Cent pour cent Basse-Normandie, La Basse-Normandie et ses échanges migratoires : plus de départs que d'arrivées, mai 2010

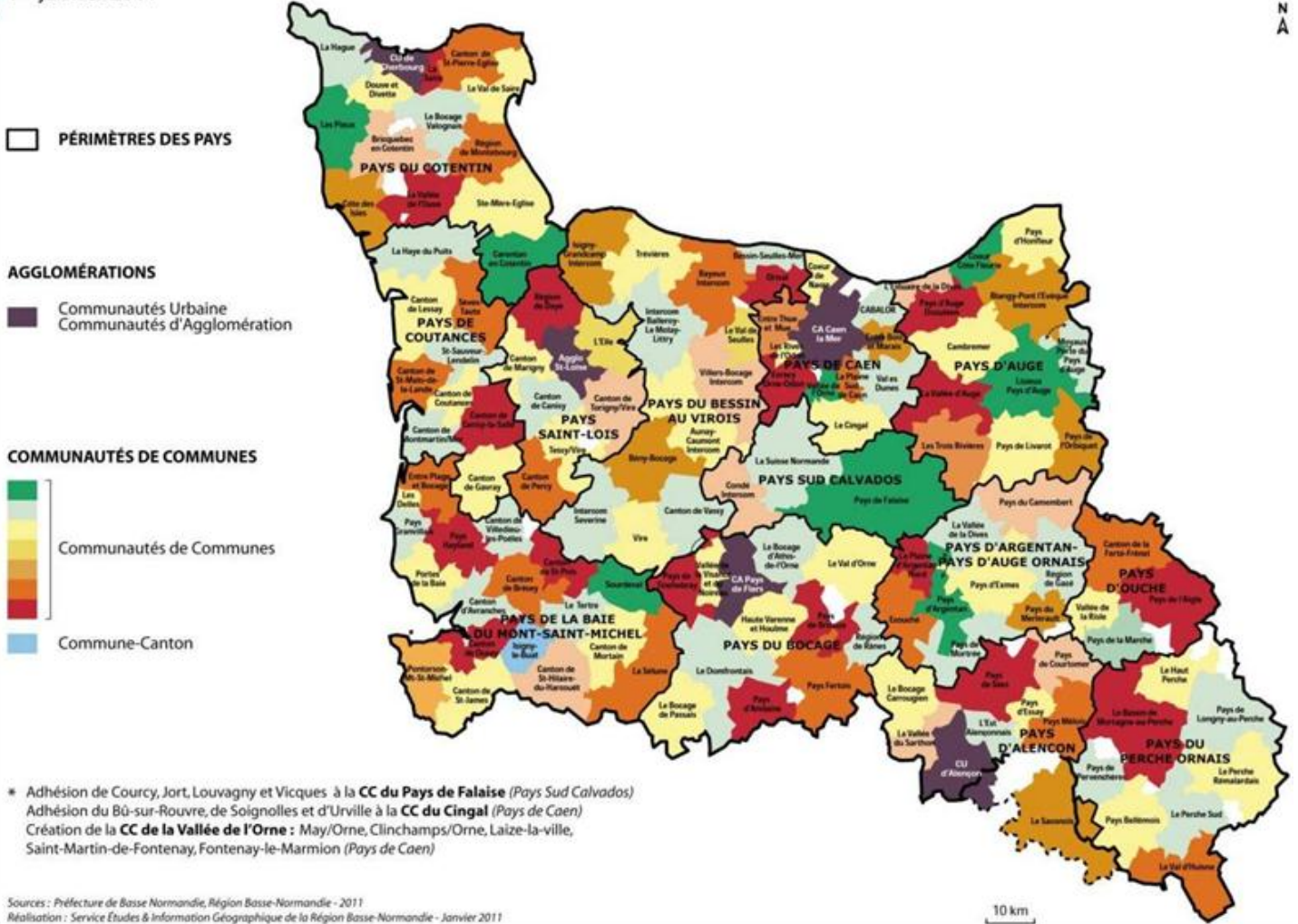
²² Source : Assemblée des Communautés de France

²³ idem

²⁴ idem

LES PAYS ET L'INTERCOMMUNALITÉ

1^{er} janvier 2011 *



* Adhésion de Courcy, Jort, Louvagny et Vicques à la CC du Pays de Falaise (Pays Sud Calvados)
 Adhésion du Bû-sur-Rouvry, de Soignolles et d'Urville à la CC du Cingal (Pays de Caen)
 Création de la CC de la Vallée de l'Orne : May/Orne, Clinchamps/Orne, Laize-la-ville, Saint-Martin-de-Fontenay, Fontenay-le-Marmion (Pays de Caen)

Sources : Préfecture de Basse Normandie, Région Basse-Normandie - 2011
 Réalisation : Service Études & Information Géographique de la Région Basse-Normandie - Janvier 2011

A l'image des communes bas-normandes (voir tableau ci-contre), les EPCI ont une **taille limitée** : 11 000 habitants et 137 km² en moyenne contre 20 000 habitants et 22 km² en moyenne à l'échelle nationale²⁵.

L'émiettement communal bas-normand

	Nombre de communes	Population totale (2009)	Population moyenne par commune
Basse Normandie	1 802	1,5 million hab.	832
Haute Normandie	1 419	1,8 million hab.	1268
Bretagne	1 270	3,2 millions hab.	2520
France	36 697	64,3 millions hab.	1752

Source : Annuaire des Mairies et des Villes de France

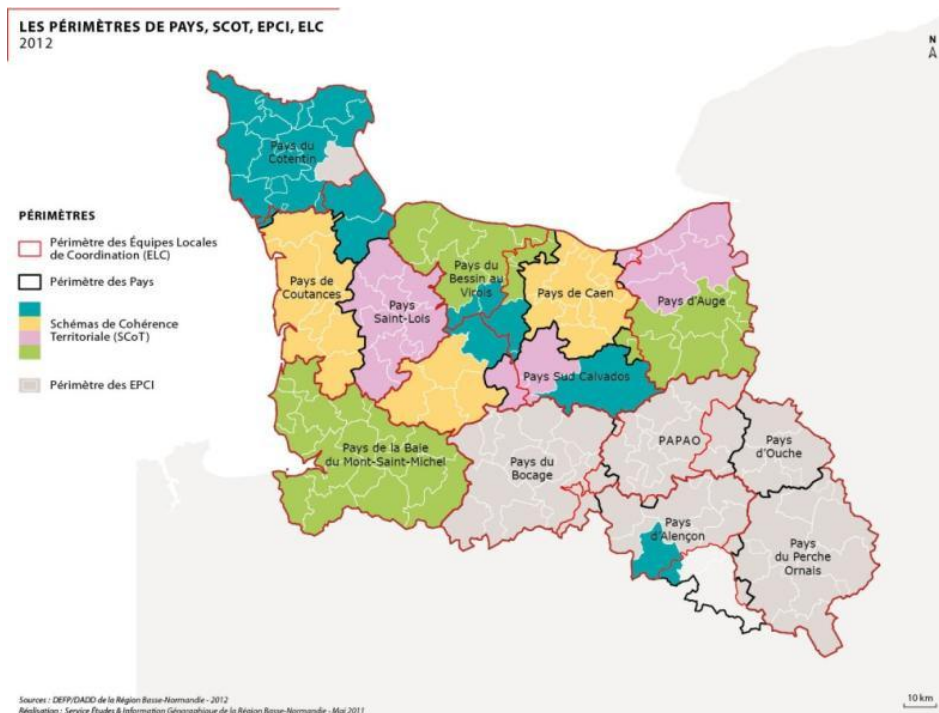
Les coopérations intercommunautaires / les enjeux de structuration des territoires ruraux

La région Basse-Normandie compte aussi de nombreuses formes de coopérations intercommunautaires (voir carte page suivante) qui peuvent être autant de réponse possible à l'enjeu de structuration des territoires ruraux :

- 3 Parcs Naturels Régionaux (PNR)
- 3 pays d'art et d'histoire
- 13 Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT)
- 13 pays...

²⁵ Source : Assemblée des Communautés de France

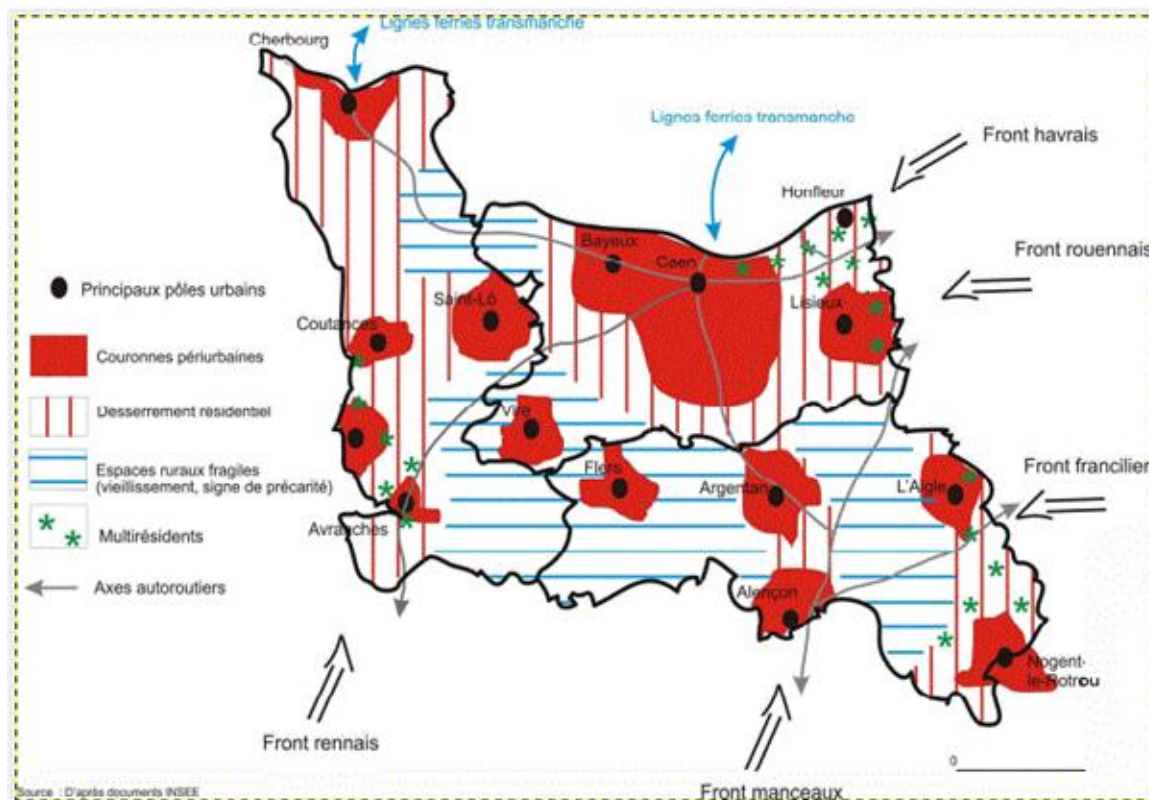
Figure 62 : La complexité des périmètres de coopération intercommunautaire



1.5 Un espace régional fortement hiérarchisé

Le territoire régional apparaît comme un espace fortement hiérarchisé avec, au centre, la capitale régionale qui est, de loin, la plus importante des villes de Basse-Normandie aussi bien en termes de poids démographique et économique que d'étalement urbain. Son aire d'influence est de plus en plus vaste et voit converger vers elle les principaux axes de transport de la région.

Les **espaces périurbains**, espaces de transition entre le milieu urbain et le milieu rural, ont une importance croissante comme en témoignent le poids des espaces de « desserrement résidentiel » ceinturant les couronnes périurbaines (cf carte ci-dessus).



Source : M. Bermond, L.Rougé, UMR ESO 6950 CNRS, Université de Caen Basse-Normandie, étude « S'installer, vivre bien et durablement dans les campagnes bas normandes », Familles Rurales, 2011

2 La Basse-Normandie dans son environnement élargi

2.1 Une coopération avec la Haute-Normandie à intensifier dans l'optique d'une « grande » Normandie plus forte et plus visible

- Avec un PIB par habitant de 23 737 euros en 2009, la Basse-Normandie se place au 18^{ème} rang des régions françaises.
- La Haute-Normandie fait légèrement mieux et se situe au 13^{ème} rang national (PIB par habitant de 26 599 euros en 2009).

Parmi les neuf ensembles regroupant les régions françaises selon l'Union européenne, la Haute-Normandie et la Basse-Normandie se retrouvent au sein du groupe « Bassin parisien », qui comprend le plus de régions françaises (Ile de France, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Centre, Haute-Normandie, Basse-Normandie et Picardie).

Une dynamique de coopération dans le domaine du tourisme, des infrastructures de transport et de la recherche peut s'appuyer sur plusieurs projets porteurs d'avenir :

- **Le PRES Normandie Université** qui regroupe trois universités (Caen Basse-Normandie, Le Havre et Rouen) et deux écoles d'ingénieurs (ENSICAEN, INSA de Rouen)
- **Les collaborations de recherche interrégionales** sont nombreuses et s'appuient sur la solidité de plusieurs réseaux collaboratifs, l'existence d'écoles doctorales communes et le partage de plusieurs projets de LABEX et d'EQUIPEX.
- **La fusion des CCI de Basse-Normandie et de Haute-Normandie est en cours de réalisation** faisant de la « CCIR Normandie » l'une des dix plus importantes de France.
- **Le Comité Régional du Tourisme de Normandie (CRT)**, commun à la Basse-Normandie et à la Haute-Normandie, est un symbole fort pour les deux régions porteur de la communication autour de la destination « Normandie »
- **Le projet ferroviaire de LNPN** - Ligne Nouvelle Paris Normandie - doit participer au rapprochement entre les 2 régions
- **La DTA – directive territoriale d'aménagement** couvre les deux régions
- **Le pôle de compétitivité Mov'eo** qui apparaît comme un espace de coopération entre les 2 régions (et de façon plus globale par les 3 régions concernées par la dynamique de l'Axe Seine)
- Une métropole normande tripolaire (Caen, Rouen, Le Havre) dont la construction est plébiscitée mais qui peine à se mettre en œuvre...

2.2 La dynamique de l'Axe Seine et du Grand Paris, une opportunité de développement

Si la Basse-Normandie est géographiquement située **en marge de l'Axe Seine**, elle est **pleinement intégrée à ses dynamiques de développement**. Plusieurs axes de travail ont été identifiés, comme par exemple :

- Le développement de l'offre portuaire de la façade de la Manche de Dieppe à Cherbourg ;
- La mise en œuvre de la LNPN ;
- Le développement concerté des pôles d'attractivité de la Vallée de la Seine, y compris l'agglomération caennaise ;
- Le développement d'un campus de recherche et d'innovation sur le modèle de Saclay autour de l'équipement mondialement connu que constitue le GANIL à Caen...

2.3 Des coopérations avec les régions voisines aux potentiels de développement différenciés pour la Basse-Normandie

La région Basse-Normandie coopère avec les régions voisines au travers de différents projets. On peut ainsi citer :

- La région Bretagne : pour un développement concerté du Mont-Saint-Michel et pour un renforcement des synergies autour des filières liées à la mer (énergies marines et nautisme)
- Les régions Centre et Pays de la Loire : pour le développement de zones rurales au travers de **projets de développement concerté pour les territoires** (sud de l'Orne et notamment l'agglomération d'Alençon, le Parc Naturel Régional (PNR) Normandie-Maine ou encore le PNR du Perche...).

3 L'ouverture internationale de la Basse-Normandie

Le territoire bas-normand bénéficie d'une situation géographique privilégiée de carrefour (la Manche et la côte anglaise, la proximité avec la région parisienne et la vallée de la Seine, la Bretagne, etc.).

L'Arc Manche

<p>La Manche est l'un des couloirs de circulation de marchandises les plus fréquentés au monde, constituant la principale voie maritime entre l'Europe du Nord et l'Atlantique.</p> <p>Caractérisée par une juxtaposition d'activités économiques, logistiques et environnementales, l'Arc Manche concentre un certain nombre d'enjeux, risques et opportunités : transport, développement portuaire et sécurité maritime, préservation des milieux naturels et du littoral, conciliation des intérêts économiques et environnementaux...</p>	<p>The Channel area and the Arc Manche partnership La zone transmanche et le partenariat Arc Manche</p> <p>United Kingdom / Royaume-Uni North Sea / Mer du Nord Netherlands / Pays-Bas Belgium / Belgique Region Nord-Pas-de-Calais Region Haute-Normandie Region Picardie Region Basse-Normandie Region Bretagne France Atlantic Ocean / Océan Atlantique The Channel / Mer de la Manche Ile of Wight Council Brighton and Hove UA East Sussex County Council West Sussex County Council Hampshire County Council Kent County Council Southampton UA Devon County Council</p> <p>CHANEL ARC MANCHE</p> <p>0 20 km</p> <p>Full member / membre de droit (Yellow) Associate member / membre associé (Blue) Non members / non membres (Grey) Arc Manche Area / Espace Manche (Orange outline)</p>
---	---

L'Arc Atlantique, espace de coopération et de visibilité pour la Basse-Normandie

<p>L'Arc Atlantique est un espace de coopération qui regroupe 21 régions qui partagent un littoral attractif sur l'Atlantique.</p> <p>Avec quelques 60 millions d'habitants, l'Arc Atlantique représente 12% de la population européenne²⁶.</p>	<p>LES RÉGIONS MEMBRES DE LA COMMISSION ARC ATLANTIQUE (CAA) 2012</p> <p>IRLANDA UNITED KINGDOM FRANCE PORTUGAL ESPAÑA</p> <p>© 2012 Arc Atlantique pour les projets environnementaux</p>
--	---

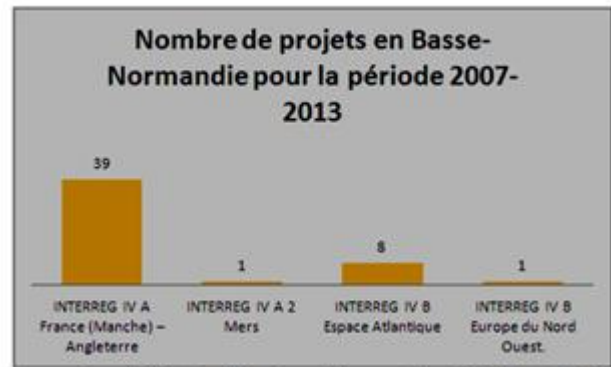
²⁶ Source : site web de l'Arc atlantique, www.arcatlantique.org

Sur la période actuelle, la Basse-Normandie est éligible à 4 programmes INTERREG IV :

- France (Manche) – Angleterre (ainsi qu’au programme Deux Mers dans le cadre d’une priorité commune) ;
- Espace Atlantique ;
- Europe du Nord Ouest ;
- INTERREG IV C.

Depuis 2008, **19 millions d’euros ont été attribués à la Basse-Normandie à travers 9 projets INTERREG IV²⁷**, dont seulement 2 en dehors des zones Manche et Espace Atlantique.

Figure 71 : Les projets INTERREG IV en Basse-Normandie



Source : Conseil Régional de Basse Normandie – DAERI (août 2012)

4 Les infrastructures de transport et de communication

Les infrastructures de transport en Basse-Normandie

LA RÉGION BASSE-NORMANDIE
Novembre 2010

VILLES

- Capitale régionale
- Pôle urbain
- Autre ville

INFRASTRUCTURES

- Réseau autoroutier, voies rapides
- Réseau routier
- Réseau ferré
- ✈ Aéroport
- Liaison aérienne
- Liaison maritime

OCCUPATION DU SOL

- Zone humide
- Zone boisée
- Cours d'eau

RELIEF

0 50 150 250 417 m

Fond de carte : GEOFLA, BDCarto de l'IGN - 2000
Réalisation : Service Études & Info Géographique de la Région Basse-Normandie - Novembre 2010



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- Une desserte autoroutière limitée compensée par un maillage très important de routes secondaires

Même si le réseau autoroutier bas-normand est parmi les plus faiblement développés en France (17^{ème} rang), la Basse-Normandie bénéficie :

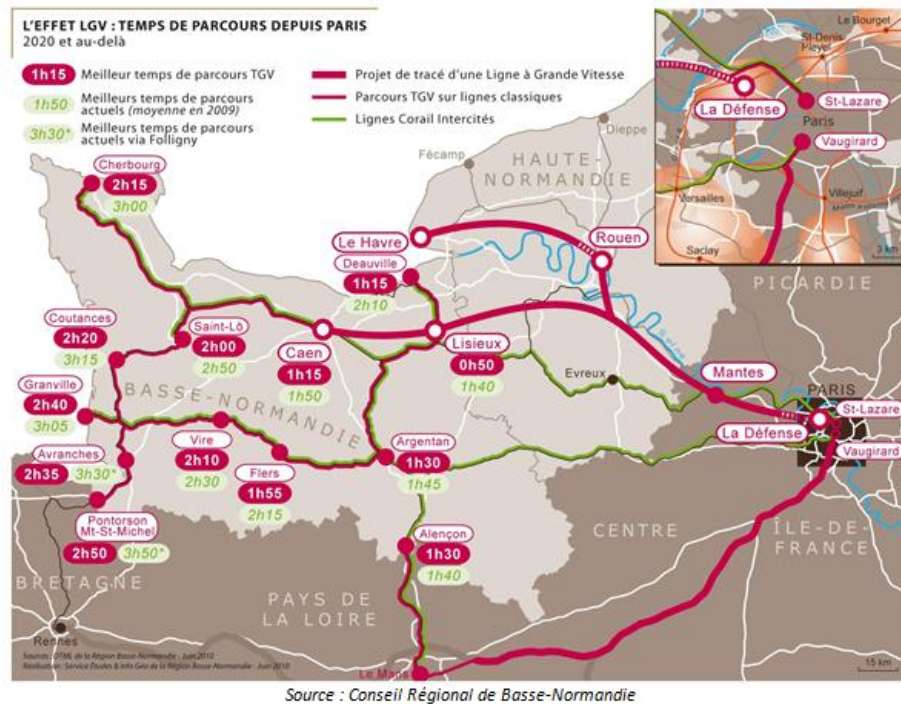
- d'une forte densité de routes nationales en incluant les 2 x 2 voies : 7^{ème} rang en France.
- d'un maillage des routes départementales très important : 1^{er} réseau français avec 108 km pour 100 km², notamment dans la Manche qui entretient le plus long réseau de France (7 760 km).

²⁷ Source : Entretien DAERI, Conseil Régional de Basse-Normandie, juin 2012

Le projet de LNPN – Ligne Nouvelle Paris Normandie)

Les 2 lignes Paris-Normandie, constituant les principales lignes du réseau ferroviaire bas-normand, se heurtent à des difficultés structurelles de développement avec des « nœuds » de congestion principalement situés hors région (haute Normandie et région parisienne).

L'enjeu de la LNPN en matière d'accessibilité est triple puisqu'il s'agit non seulement d'améliorer les liaisons avec Paris mais aussi avec la Haute-Normandie et d'assurer une connexion au réseau LGV (limitation des ruptures de charges pour une plus grande attractivité)



L'offre TER

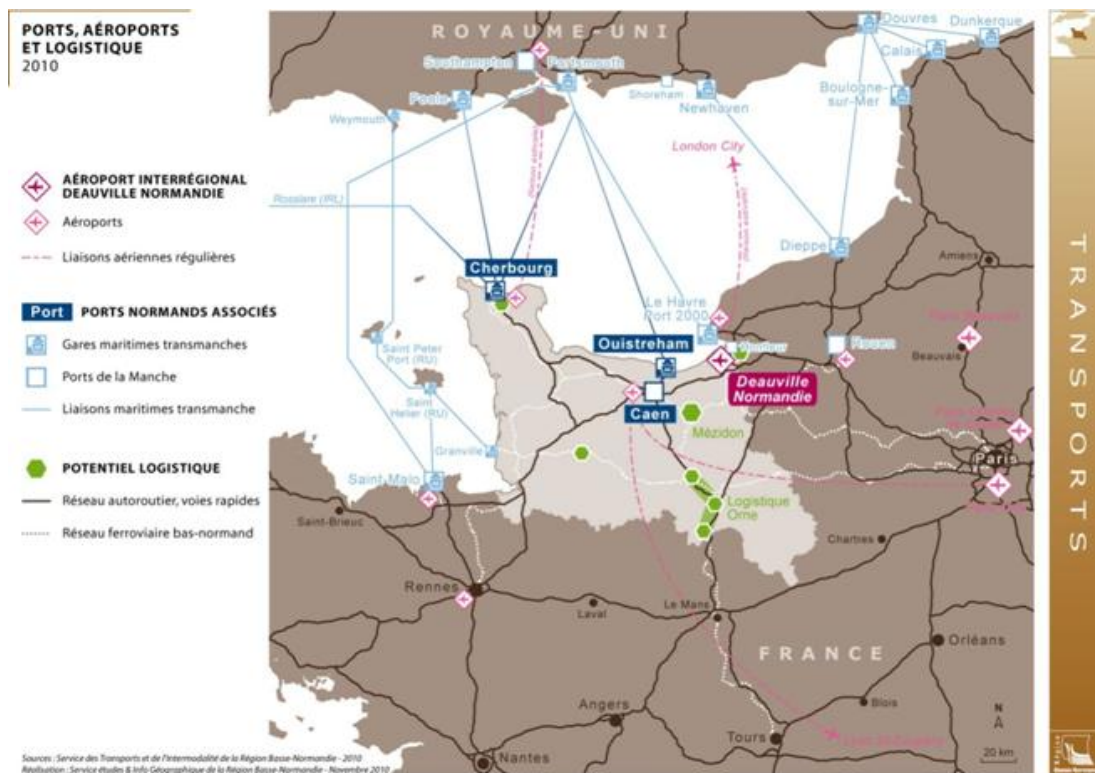
L'offre TER (trains express régionaux) a un caractère particulièrement structurant en Basse-Normandie car elle permet la desserte des villes moyennes. Un programme de modernisation de la qualité de l'offre est mené depuis plusieurs années :

- Augmentation de l'offre kilométrique de 40% depuis 2004 ;
- Cadencement sur la ligne Paris-Caen-Cherbourg et une partie du réseau TER ;
- Lancement d'un programme de rénovation des gares.

Les Transports collectifs

Les projets de modernisation et d'extension des réseaux de transport en commun (notamment ceux en site propre de l'agglomération caennaise) contribuent à l'amélioration de la performance des transports collectifs et donc à l'attractivité du réseau auprès de la population. Ils participent aux dynamiques en faveur de la réduction de l'usage de la voiture.

Ports, aéroports et logistique



Les ports

Dans un contexte international très concurrentiel, les 2 principaux ports de commerce bas-normands, Caen et Cherbourg, ne captent globalement qu'un trafic de 5,6 millions de tonnes, en recul de 16 % sur 4 ans. Ainsi, entre 2006 et 2010, si le port de Caen arrive à maintenir à peu près son niveau d'activité (3,8 millions de tonnes en 2010) avec une baisse de 2 % entre 2006 et 2010 ; le port de Cherbourg subit, lui, un fort recul avec une baisse de 35 % sur la même période.

Le port du Havre (haut-normand) est un équipement national majeur **à prendre en compte pour le développement des ports bas-normands** :

- 2^{ème} port de commerce français et 5^{ème} port de commerce européen avec 74 Mt traitées en 2009²⁸ ;
- 1^{er} port français pour le trafic plus spécifique des conteneurs avec plus de 2,2 millions d'EVP en 2009. Celui-ci subit la concurrence des autres grands ports du Range nord-européen, Anvers, Rotterdam, Hambourg et Amsterdam notamment...

Les aéroports

La Basse-Normandie se situe au 16^{ème} rang des régions françaises en termes de trafic rapporté à la population²⁹. Ce faible trafic s'explique en partie par la proximité des aéroports parisiens.

La Basse-Normandie dispose de trois aéroports : Deauville-Normandie (130 000 passagers en 2012), Caen-Carpiquet (100 000 passagers en 2012) et Cherbourg-Maupertus (5000 en 2012).

Les infrastructures numériques ou l'ambition d'une couverture totale du territoire par le Très Haut Débit

En Basse-Normandie, au 1er janvier 2013, on peut estimer les éléments suivants :

1°) COUVERTURE TRÈS HAUT DÉBIT

- Réseaux de nouvelle génération fixe

On compte :

- 26 000 prises FTTH (fibre jusqu'à l'abonné) dans la Manche (soit près de 10% de la couverture totale manchoise),
- 22 000 prises dans le Calvados (projet Cœur Côte Fleurie)

Le projet de l'Orne n'est quant à lui pas finalisé au jour de la rédaction du document (V2 du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique).

²⁸ Source : Grand Port Maritime du Havre

²⁹ Source : données DGAC, retraitement CESER Basse-Normandie pour le calcul du rang régional

2°) COUVERTURE HAUT DÉBIT

- **Haut débit fixe (supérieur à 2 Mbit/s en débit descendant)**

- Dans la Manche, la couverture est totale (sauf quelques rares exceptions) en raison de la technologie WIFI-MAX qui a été déployée pour les zones blanches du xDSL. Cette technologie évolue vers une technologie hertzienne plus performante : le WIFI-MIMO.
- Cette technologie va aussi être déployée dans les prochaines années dans le Calvados pour desservir les zones prévues en fin d'échéancier FTTH.

- **Haut Débit Mobile**

La technologie mobile a fortement évolué ces dernières années. Le réseau 2G développé dans les années 1992 ne permettait pas les flux de données. Le réseau 3G (puis 3G+) développé depuis 2002 a permis l'explosion des smartphones et l'accès à internet en mobilité. La couverture en 2G est quasi totale (taux de couverture supérieur à 99%). La couverture 3G est estimée à 95% (données opérateurs).

Les objectifs en matière de développement d'infrastructures numériques sont relativement ambitieux :

- ⇒ aller vers le très haut débit sur le territoire bas-normand, toutes technologies confondues, tout en affichant un objectif de déploiement de la fibre optique dans les meilleurs délais ;
- ⇒ raccorder les sites stratégiques à une offre de services Très Haut Débit (en particulier les zones d'activités économiques) ;
- ⇒ garantir le développement et l'évolution des accès mobiles en raccordant les points hauts existants à un réseau de fibre optique ;
- ⇒ assurer une offre d'accès à un service Internet au moins à 2 Mbits/s sur l'ensemble du territoire, d'ici l'année 2013.
- ⇒ mettre en place un dispositif de connaissance partagée des infrastructures télécom et de mutualisation des infrastructures de génie civil disponibles.